

# RAPPORT ANNUEL 2020





**RAPPORT ANNUEL**

**2020**



# VIRWUERT VUN DER PRESIDENTIN VUM VERWALTUNGSROT

Mat dësem Rapport d'activité blécke mir op en aussergewöhnlecht Joer zeréck, d'Joer 2020. E Joer dat eis laang wäert an Erënnerung bleiwen duerch eng Pandemie déi eisen Dagesoflaf an hirer Hand hat an eis, dem CGDIS, eng Partie nei Missiounen bruecht huet.

Wéi am Mäerz d'Noriicht koum dass d'Schoulen, d'Crèchen, an d'non-essentiel Commerce géifen zou bleiwen an dass d'Leit sollen esouwäit wéi méiglech op den Télétravail zeréckgräifen, sinn sech vill Froen iwwert d'Zukunft gestallt ginn. An de Rettungsdéngschter ass den Télétravail net méiglech esou dass de CGDIS huet misste Weeër fanne fir sécherzestellen, dass all Persoun an Nout 24/24 Stonnen déi adequat Hëllef kritt.

Niewent sengen aldeegleche Missiounen, déi de CGDIS mat Bravour erfëllt huet, sinn och déi Déngschtleschtungen erfëllt gi wéi d'Pandemie op eis zoukomm sinn, sief et d'Organisatioun vun der Hotline, d'Veerdeelung vun de Masken, Participatioun an den Impfzentere an nach viles méi.

De CGDIS, dee selwer nach an de Kannerschong stécht, huet am Joer 2020 bewisen, dass en all Noutsituatioun meeschtere kann a bereet ass ze hëllef wann Nout um Mann ass. Niewent der Gestiou vun der Pandemie sinn déi aldeeglech administrativ Aarbechten och weidergaangen, a verschidde legislativ Texter, déi 2018 an der Urgence geholl goufen, sinn op de Leescht geholl ginn.

De CGDIS huet och vill um Niveau vun der Integratioun vun de Pompjescorpse geschafft, an haut kann ee soen dass mer mat all de Gemenge Konventiounen ofgeschloss hunn iwwert d'Gestioun vun de Pompjesgebaier, d'Material an de Fierpark. Dës Demarché wäerten eis et erméiglechen ze ermëttele wat eist Rettungswiese kascht, ee vun den Diskussiounspunkten am Kader vum PNOS.

E PNOS dee mat dat wichtegst Dokument fir de CGDIS ass, vu dass en de Wee festleet dee mer zesumme wäerte goen.

Wéi och schonns déi Jore virdru ware fir 2020 gréisser Evenementer geplangt, déi leider hu missten ofgesot ginn, esou sollte mer 2020 eng Medaillenverdeelung organiséieren, eng «Journée de la sécurité civile», Diplomeverdeelungen, an nach viles méi. Evenementer, déi wichteg si fir eise professionellen a volontairë Mataarbechter fir hiert onermiddlecht Engagement Merci ze soen.

Wéll dës Leit säit dem Ufank vun der Pandemie un der viischer Front kämpfen, wéll ech am Numm vum Verwaltungsrot hinnen alleguerte Merci soe fir hiert onermiddlecht Engagement fir d'Wuel vun de Bierger vun eisem Land.



Lydie Polfer

# VIRWUERT VUM GENERALDIREKTER

Et freet mech, Iech de Rapport d'activité vum CGDIS fir d'Joer 2020 kënnen ze präsentéieren. Och dat drétt Joer säit Grënnung vum Etablissement public war kee normaalt Joer. Wann 2019 d'Joer vun de spektakulären Asätz war, esou ass d'Joer 2020 dat vun der Pandemie. Effektiv huet de Coronavirus ab Februar den Alldag vum CGDIS, vu senge Memberen an alle Matbierger vum Land bestëmmt.

Opbauend op den Erfarunge vun eise franséische Kolleegen aus dem Elsass, hu mir eis konnte virbereede fir d'Continuité de service vum CGDIS ze garantéieren, déi national a lokal Autoritéiten am Kader vun der Gestiou vun der Kris ze ënnerstëtzen a Moosnamen anzesetzen fir eist fräiwëllegt an haaptberufflecht Personal virun de Konsequenze vun enger Ustiechung mam COVID-19 Virus ze schützen.

D'Pandemie hat en Afloss ob eist operationell Geschäft, op der enger Säit hate mir manner Asätz bedéngt duerch de Confinement, op der anerer Säit ass d'Unzuel vun de COVID-19 bedéngten Asätz an d'Luucht gaangen. De CGDIS huet ënner anerem eng Hand mat ugepaakt bei der Koordinatioun vun dem Dispatching vun de COVID-19 Patienten an déi verschidde Klinicken, bei der Verdeelung vun de Masken un d'Bevëlkerung a bei der Verleeung vu franséische Patienten aus der Regioun Grand-Est.

Trotz der Kris vum COVID-19 konnte mir am vergaangene Joer eng Rei Projet'en ëmsetzen an Aarbechten ofschléissen, déi fir de weideren Opbau vum CGDIS wichteg a noutwenneg sinn.

Ech wëll hei engersäits d'Integratioun vun den Zentren an de CGDIS ernimmen. Vun eise Mataarbechterinnen a Mataarbechter vun der Direction des moyens logistiques, eisen Zonecheffe mat hire Leit an de lokale CIS Cheffe gouf hei en enormen Effort geleescht, fir d'Inventarer ze erstellen, d'Konventiounen virzebereeden an duerno mat de Gemengevertrieder ze diskutéieren. Ech wëll hei och vun der Geleeënheet profitéieren, fir alle Gemengevertriederinnen a Gemengevertrieder Merci soe fir déi gutt Zesummenaarbecht.

Op der anerer Säit konnten am Joer 2020 d'Aarbechte ronderëm de Projet vum PNOS ofgeschloss gi, och wann d'Präsentatioun vum Dokument eréischt am Joer 2021 konnt erfollegen. De PNOS beschreift d'Risiken deene mir hei am Land ausgesat sinn a mécht Proposen, wéi notamment de CGDIS dës Risiken ofdecke kann a wéi eng technesch, personell a finanziell Mëttel dofir gebraucht ginn. De PNOS ass also dat strategesch Instrument mat deem d'Politik festleet, wéi ee Niveau vu Sécherheet de Bierger soll gebuede gin. Um CGDIS ass et dann, deen Optrag vun der Politik ze erfëllen. Dofir begrëissen ech ausdrécklech déi politesch Debatt ronderëm de PNOS.

Fir eis alleguer war d'Joer 2020 keen einfach Joer. Ech wëll Iech dofir am Numm vum Comité directeur e grouse Merci soe fir ären Asaz an är Ausdauer. Ech denken och un all déi Aktivitéiten an den Zentren, vun den Amicallen a de Jugendpompjeeën, déi fir den Zesammenhalt esou wichteg sinn, an déi wéinst der Pandemie net konnte stattfannen. Ech hoffen, dat mir geschwënn nees esou vill Normalitéit zeréck kréien, dat dës Aktivitéiten nees kënnen wéi gewinnt organiséiert ginn, a mir eis dann alleguer och nees bei méi gesellege Momenter kënnen begéinen.



*Paul Schroeder*

# SOMMAIRE

## 1.0 ANNÉE 2020 EN CHIFFRES 10 - 27

- [1.1](#) Les chiffres clés des interventions
- [1.2](#) Le CSU-112
- [1.3](#) Le centre de gestion des opérations
- [1.4](#) Le service santé au travail des pompiers
- [1.5](#) La prévention
- [1.6](#) L'Institut National de Formation des Secours
- [1.7](#) La Direction des Moyens Logistiques
- [1.8](#) Les Zones de secours
- [1.9](#) Le personnel et les membres du CGDIS

## 2.0 DOSSIER COVID 28 - 39

- [2.1](#) La pandémie COVID-19
- [2.2](#) Les missions du CGDIS durant la crise COVID-19
- [2.3](#) Les implications internes

## 3.0 FOCUS SUR 2020 40 - 63

- [3.1](#) Le conseil d'administration
- [3.2](#) Le magazine « Honnertzwielef-112 »
- [3.3](#) La convention entre le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat
- [3.4](#) Le référentiel emploi et activité (REA)
- [3.5](#) La procédure d'adhésion des pompiers volontaires
- [3.6](#) La formation du Central des Secours d'Urgence 112
- [3.7](#) Le groupe d'appui technologique opérationnel
- [3.8](#) La mise en service du 5ème SAMU
- [3.9](#) Un concept d'hygiène uniforme
- [3.10](#) Le développement du département santé
- [3.11](#) Le service cartographie-analyse
- [3.12](#) La finalisation du plan national d'organisation des secours (PNOS)
- [3.13](#) La mise en service de Leveso 2.0
- [3.14](#) Le concept « chef d'unité formation » et « chef de service zonal »
- [3.15](#) L'intégration des centre d'incendie et de secours et des immeubles de l'État
- [3.16](#) Le développement des ressources humaines
- [3.17](#) Le projet « DAP Concept »
- [3.18](#) Rétrospective 2020
  - Chronologie institutionnelle
  - Chronologie opérationnelle

## 4.0 BILAN FINANCIER 2020 64 - 69

- [4.1](#) BILAN FINANCIER 2020
- [4.2](#) Le CGDIS en un coup d'oeil

**01 ANNÉE 2020  
EN CHIFFRES**



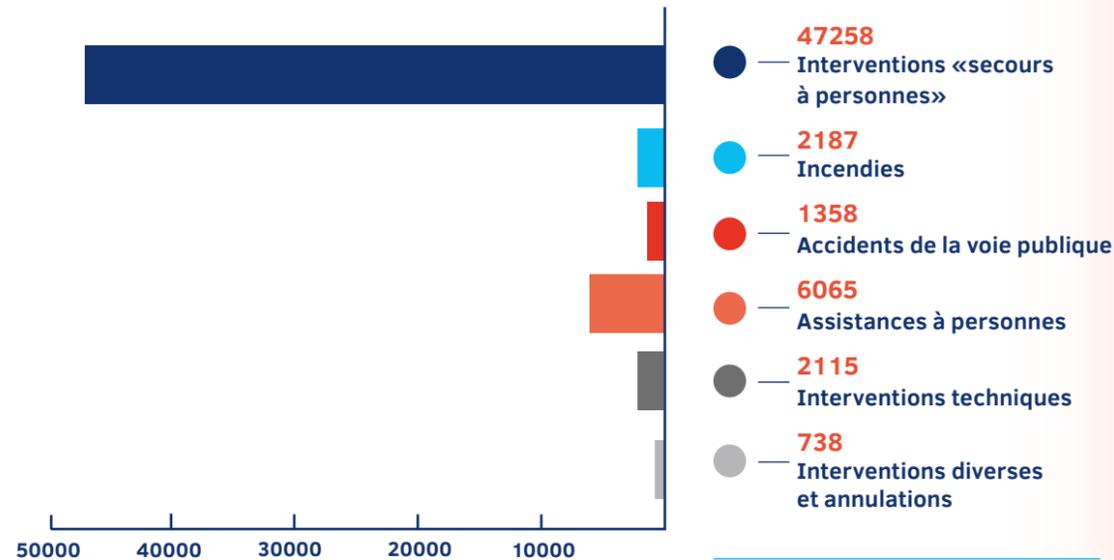


# 1.1 LES CHIFFRES CLÉS DES INTERVENTIONS

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'INTERVENTIONS AUXQUELS LES POMPIERS FONT FACE :

- ▶ Les interventions «**secours à personnes**», donc des interventions d'ambulances qui sont complétées en partie par l'intervention d'une équipe First Responder et/ou SAMU.
- ▶ Les interventions «**assistance à personne**» sont des interventions d'ambulances non urgentes ou réalisées par un médecin généraliste de garde. Elles sont coordonnées par le CGDIS et réalisées en partie par carence.
- ▶ Des interventions dans le cadre d'**accidents de la voie publique** ayant causé des blessés.
- ▶ Les **interventions techniques** de tout genre allant d'un sauvetage de personnes ou d'animaux en passant par des ouvertures urgentes de portes ou encore un dégagement de chaussée.
- ▶ Les interventions pour des **incendies** de toute envergure.

## LA RÉPARTITION DES INTERVENTIONS EN 2020



**59721**  
interventions au  
total en 2020



## 79% interventions «secours à personne»

79%, donc la majorité des interventions sont des interventions de type «secours à personne».



## 1895 interventions «First Responder»

1895 de toutes les interventions réalisées en 2020 étaient des interventions First Responder (FR). Il est à relever qu'en raison de la pandémie COVID-19 le service FR n'a été activé que 265 jours sur 365.



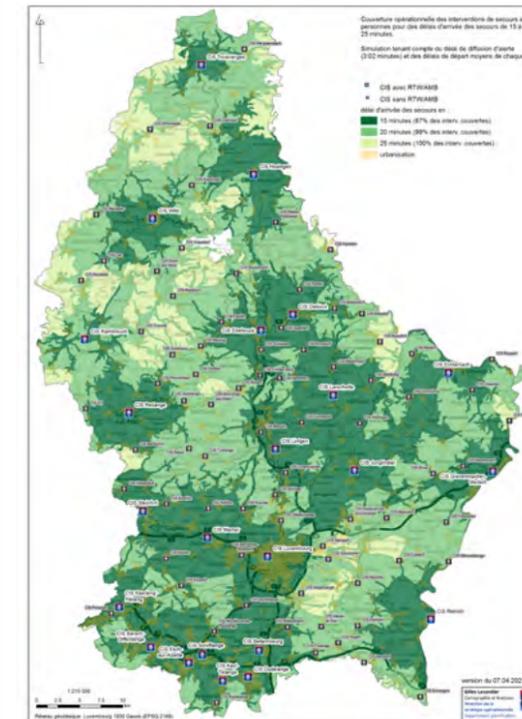
## 2187 incendies

2187 incendies de toutes envergures ont été combattus par les pompiers en 2020.



## 8250 interventions SAMU

En 2020 le service d'aide médicale urgente (SAMU) a dû intervenir 8250 fois.



## 87% taux de couverture des opérations de secours d'urgences aux personnes

En 2020, les pompiers du CGDIS sont dans 87% des cas arrivés sur le lieu des opérations de secours d'urgence aux personnes en 15 minutes.





## 1.2 LE CSU-112

La gestion opérationnelle des services de secours luxembourgeois est assurée par les opérateurs du Central des Secours d'Urgence du 112 (CSU-112).

Les missions du CSU-112 sont :

- ▶ Traiter et enregistrer les appels de secours;
- ▶ Déclencher les alertes;

- ▶ Mobiliser les secours appropriés en fonction de la nature et de la gravité de l'accident, du sinistre ou de la catastrophe;
- ▶ Coordonner les interventions;
- ▶ Fournir des renseignements sur le service de garde des médecins, des hôpitaux, des pharmacies, des vétérinaires, etc.

**413619**  
appels au total

413619 appels au total ont été traités par le CSU-112 en 2020.

**242671 appels**  
d'urgence au 112

242671 des appels au 112 étaient liés à un appel d'urgence ce qui représente 58.6% de tous les appels traités.

**170948 autres appels**  
entrants et sortants

170948 des appels au 112 étaient liés à des demandes internes, demandes d'autres administrations de l'État (Police, Pont et Chaussée, etc.).

**59721 interventions**  
générées

59721 interventions ont été générées à partir des 242671 appels d'urgence au numéro 112. Seul un appel sur 4 génère donc une intervention.



**58,6%** de tous les appels traités en 2020 ont été liés à une urgence.

**24,6%** de tous les appels ont généré une intervention.

## 1.3 LE CENTRE DE GESTION DES OPÉRATIONS

Le centre de gestion des opérations (CGO) est la structure centrale d'aide à la coordination des opérations sur le terrain permettant

- ▶ De disposer d'une vision de la situation opérationnelle;
- ▶ De coordonner les moyens opérationnels;
- ▶ De s'assurer de l'application des procédures

opérationnelles;

- ▶ De renseigner les autorités de tutelle;
- ▶ De garantir une liaison avec les autres acteurs partenaires de la gestion opérationnelle;
- ▶ D'adapter la couverture opérationnelle et les règles d'engagement afin de pouvoir faire face à des événements majeurs mobilisant fortement les ressources opérationnelles.



Le CGO a été activé :  
**18 x en posture APPUI** pour

- ▶ 3 intempéries;
- ▶ 13 incendies;
- ▶ 1 mission du HIT au Soudan;
- ▶ 1 activation d'un plan d'intervention national.

**19 activations du CGO**

En 2020, le CGO a été activé 19 fois.

**1x en posture CRISE** pour la pandémie COVID-19.



Le lundi 13 juillet 2020, plus de 100 pompiers ont combattu un feu de grange à Mertert durant plusieurs heures afin d'éviter la propagation à deux habitations et une grange mitoyennes. Le CGO a été activé.



## 1.4 LE SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL DES POMPIERS

Le service santé au travail des pompiers (STP) est un service médical qui a été créé pour répondre aux besoins et exigences spécifiques des membres du CGDIS. Les missions du STP sont donc de promouvoir et de maintenir au maximum la santé physique et mentale des secouristes. Cela se fait par le biais de :

- ▶ Contrôles médicaux réguliers;
- ▶ Prévention des maladies professionnelles et environnementales;
- ▶ Reconnaissance de maladies antérieures;
- ▶ Évaluation de la condition physique.

### LES EXAMENS DU STP EN CHIFFRES



#### 1958 convocations

1985 personnes ont été convoquées en 2020 pour un examen médical.



#### 63 personnes «inaptes»

63 personnes ont été déclarées 'inaptes' après leurs examens ce qui représente 4%.



#### 1724 examens médicaux

De toutes les personnes convoquées, 1724 ont été examinées.



#### 617 ergométries réalisées

617 ergométries ont été réalisées en 2020. Il s'agit d'un test d'effort sur vélo, sous l'observation d'un cardiologue, qui contrôle la capacité cardio-pulmonaire du pompier.

#### Détails des examens du STP réalisés en 2020

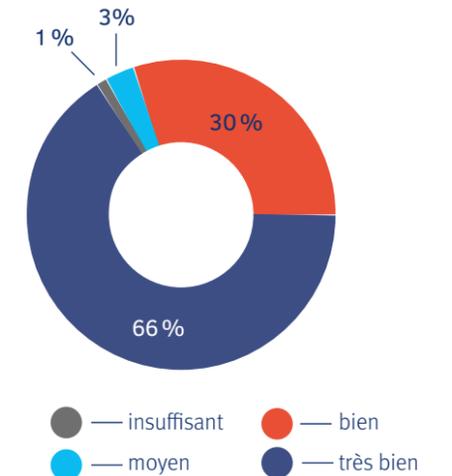
|   | 2020        |
|---|-------------|
| Personnes convoquées  | 1958        |
| Personnes examinées   | 1724        |
| Personnes aptes   | 1526 (88 %) |
| Personnes inaptes   | 63 (4 %)    |
| Dossiers en cours (inaptitude temporaire, en suspens, etc.) | 135 (8 %)   |
| Ergométries réalisées                                       | 617         |

### L'ÉVALUATION DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

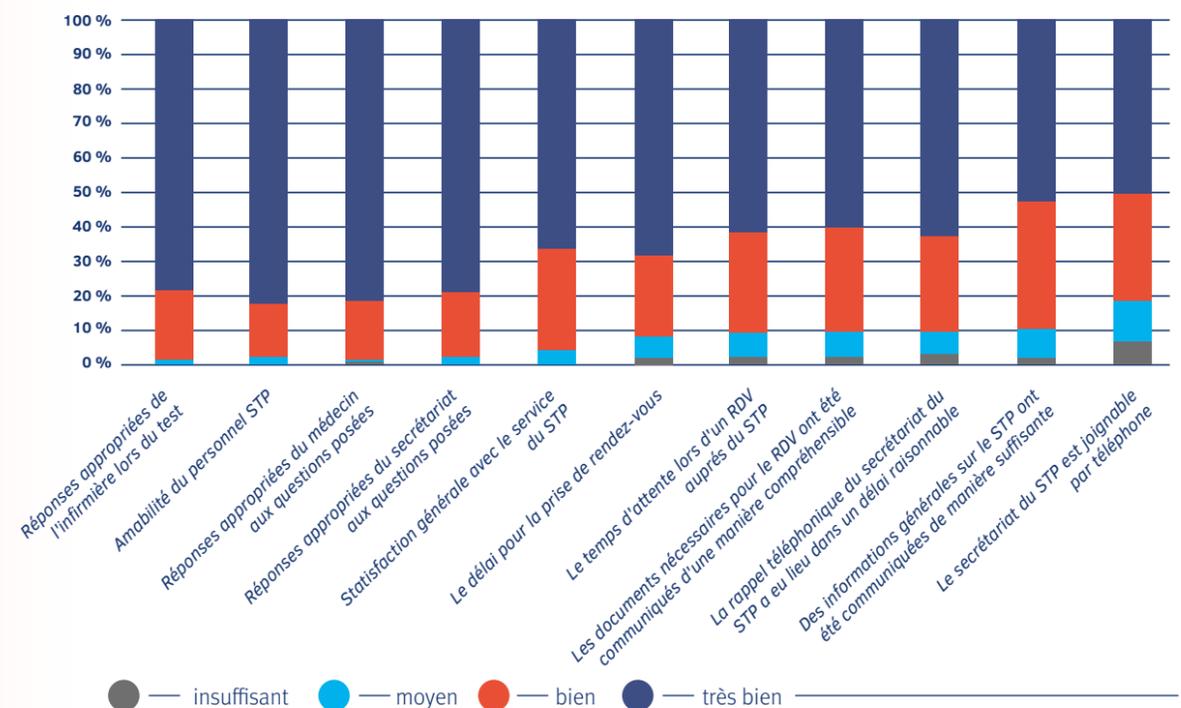
En 2020 le service santé au travail des pompiers a réalisé une enquête auprès des pompiers du CGDIS sur la satisfaction générale au sujet de la qualité du service et des examens pratiqués.

En tout 624 questionnaires anonymes ont été évalués.

#### Satisfaction générale du service STP



#### Satisfaction par rapport aux services spécifiques du STP



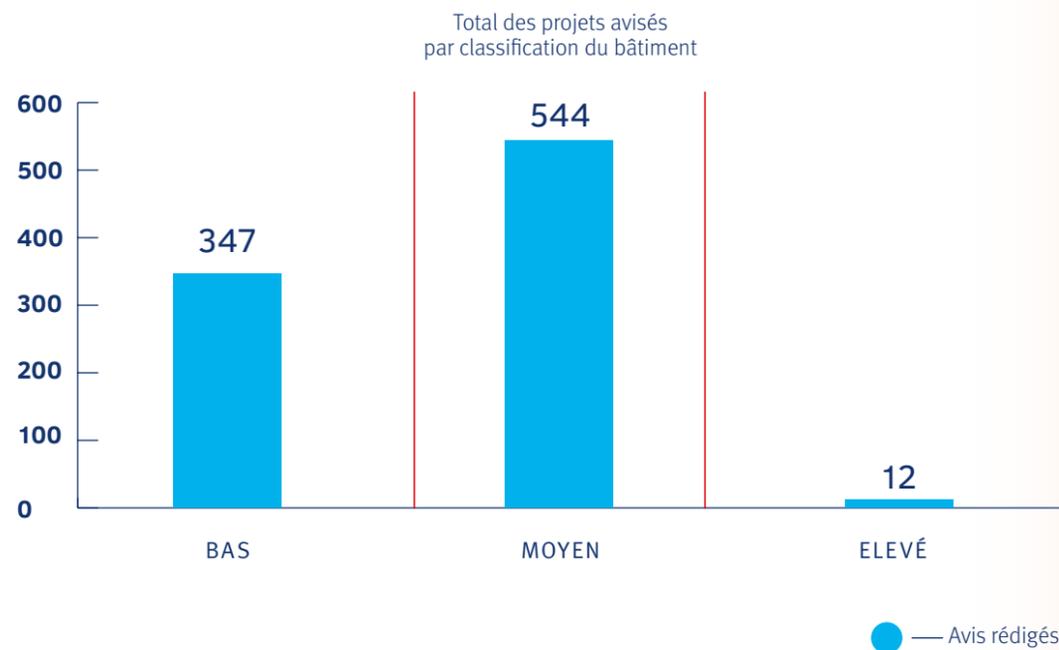


## 1.5 LA PRÉVENTION

La prévention contre les risques d'incendie consiste à éviter l'éclosion et à limiter le développement des incendies, à faciliter l'évacuation ou la mise en sécurité des personnes ainsi que l'intervention des pompiers.

Un corpus réglementaire constitué de règlements et prescriptions précises les règles de construction et d'aménagement des bâtiments.

### LE TOTAL DES PROJETS AVISÉS PAR CLASSIFICATION DU BÂTIMENT



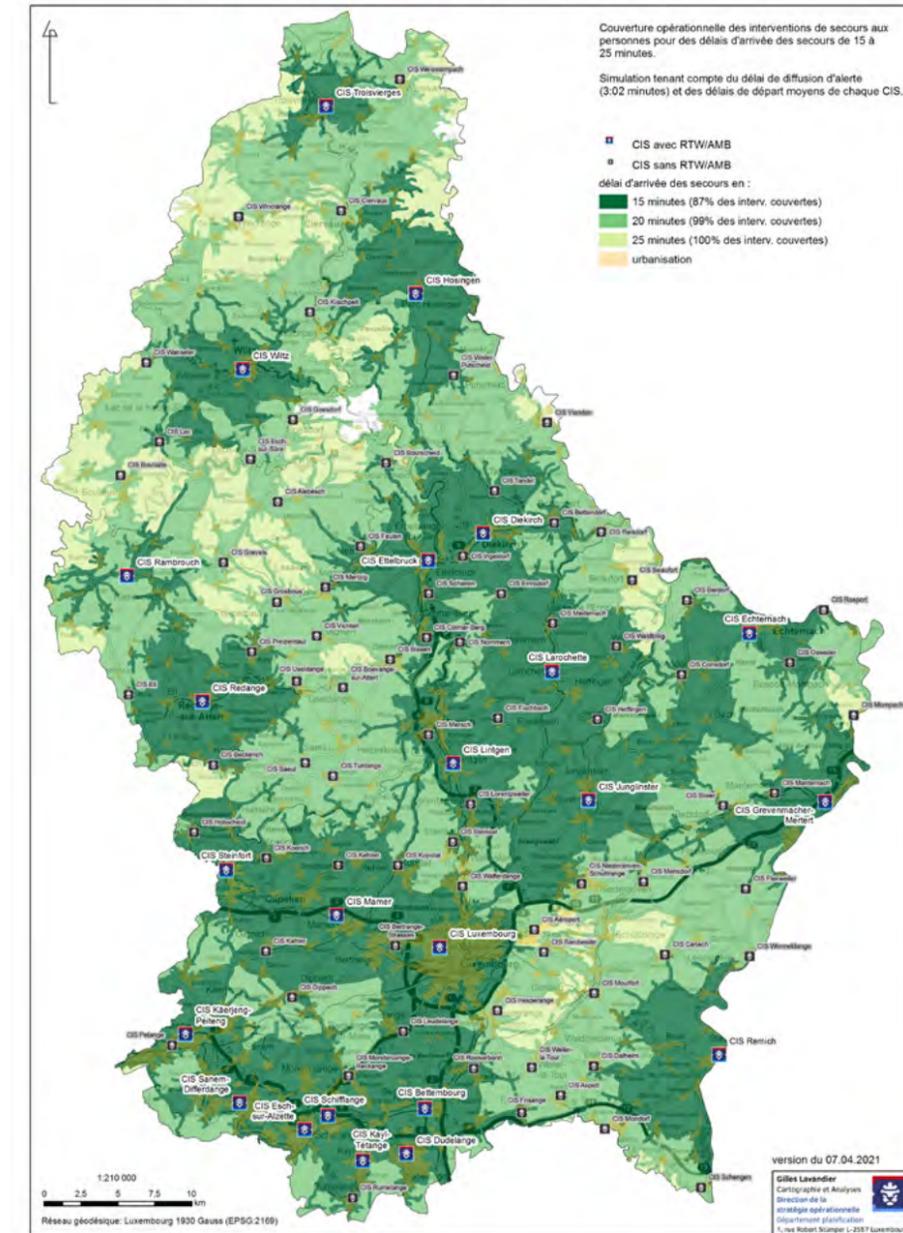
Les bâtiments sont classifiés selon les critères suivants :

- ▶ bas :  $\leq 7m$
- ▶ moyen :  $7m - 21m$
- ▶ élevé :  $\geq 21m$

En 2020, pour 347 bâtiments classifiés « bas », 544 « moyen » et 12 « élevé » un avis a été demandé auprès du CGDIS par rapport à la prévention d'incendies.

## LES DEMANDES D'AVIS PAR COMMUNE EN 2020

### Couverture opérationnelle au niveau secours aux personnes



Le CGDIS traite les demandes d'avis pour la prévention d'incendie de construction et d'aménagement des bâtiments de tout le pays.





## 1.6 L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES SECOURS

L'Institut National de Formation des Secours (INFS) regroupe l'ensemble des acteurs volontaires et professionnels de la formation des services de secours.

- ▶ formation de base
- ▶ formation spécialisée
- ▶ formation du public



### 10 tests d'aptitude physique

10 tests d'aptitude physique ont été effectués en 2020.



### 157 cours de premiers secours

157 cours de premiers secours ont été organisés.



### 17295 heures de cours

17295 heures de cours ont été prestées par les instructeurs de l'INFS.



Pendant les formations les pompiers sont formés à la prise en charge de personnes comme sur cette image au moyen d'un brancard panier.



### 644 formations

644 formations ont été dispensées.



### 7196 participants

7196 participants ont assistés au différents cours offerts par l'INFS.

### Comparaison des formations de l'INFS en 2019 et en 2020

#### Epreuve d'aptitude physique pour volontaires

|                     | 2019 | 2020 |
|---------------------|------|------|
| Tests effectués     | 12   | 10   |
| Annulations (COVID) | /    | 4    |
| Participants        | 329  | 265  |

#### Offre de formation INFS (cours et nombre de places)

|                      | 2019 | 2020  |
|----------------------|------|-------|
| Formations réalisées | 543  | 644   |
| Annulations (COVID)  | /    | 300   |
| Places disponibles   | 7929 | 10721 |
| Places utilisées     | 6110 | 7169  |

#### Activité de formation au public

|                      | 2019 | 2020 |
|----------------------|------|------|
| Formations réalisées | 293  | 157  |
| Annulations (COVID)  | /    | 120  |
| Participants         | 6044 | 3500 |



Dans le cadre du volet sauvetage de leur formation, les pompiers stagiaires apprennent les gestes de désincarcération.





## 1.7 LA DIRECTION DES MOYENS LOGISTIQUES

### INSTALLATION ET DÉPLOIEMENT DE MATÉRIEL



#### 1400 ordinateurs

1400 ordinateurs ont été mis en service.



#### 450 imprimantes

450 imprimantes ont été installées.



#### 1100 téléphones

1100 téléphones ont été installés.



#### 4200 IAM

4200 comptes d'utilisateurs internes ont été créés.



#### 2601 intégrations au portail CGDIS

2601 personnes ont été intégrées au niveau du portail CGDIS.

### AQUISITION ET COMMANDES DE VÉHICULES



#### 10 SAMU

10 véhicules pour le service d'aide médicale urgente.



#### 9 HLF

9 fourgons pompes-tonnes pour les interventions incendie et sauvetage.



#### 1 Camion-Dépanneuse



#### 34 RTW

34 ambulances pour le « secours à personne ».



#### 1 DLK

1 auto-échelle.



#### 1 GTLF

1 camion citerne grande capacité avec une capacité d'eau de 10.000 litres.



#### 12 véhicules de commandement et voitures de services



#### 10 Vélos

10 vélos pour des interventions lors de manifestations.



En février 2020, le CGDIS a reçu 34 véhicules d'intervention « secours à personnes » (RTW - Rettungstransportwagen) de la dernière génération. L'objectif étant une uniformisation au niveau national, mais également une économie d'échelle.



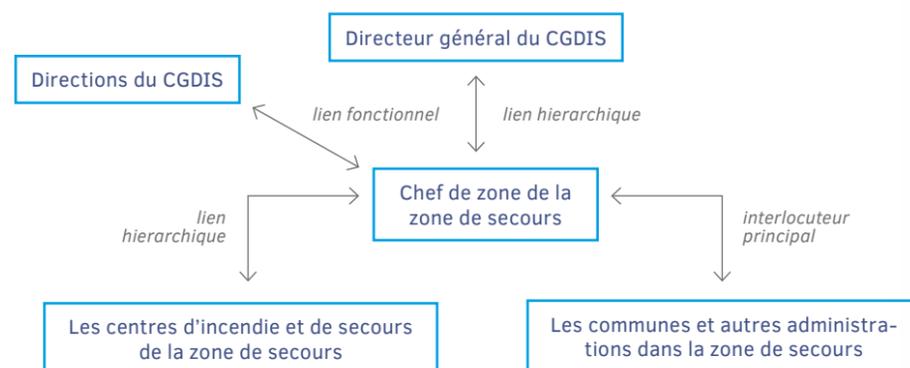


## 1.8 LES ZONES DE SECOURS

Chaque zone de secours est placée sous la direction d'un chef de zone, pompier professionnel du cadre supérieur, qui a pour mission de surveiller et de superviser les centres d'incendie et de secours, d'assurer la qualité des services prestés, de contribuer à l'orientation des stratégies du CGDIS en général et de

sa zone de secours en particulier. Le chef de zone est l'interlocuteur privilégié du CGDIS pour les autorités communales faisant partie de la zone de secours, ainsi que pour les relations avec les tiers pour toute affaire relevant de sa zone de secours.

### LE FONCTIONNEMENT DE LA ZONE DE SECOURS



### LES SERVICES DE LA ZONE DE SECOURS

#### Service prévention et planification

Coordonne, appuie ou supplée les préventionnistes des CIS dans leurs missions de prévention contre les incendies et de la planification. Assistance aux communes, établissements publics et privés.

#### Service technique et logistique

Gestion du stock zonal et appui de la logistique zonale (matériel d'intervention et de formation, charroi, vêtements et équipement divers).

#### Service administratif

Gestion du volet administratif de la zone de secours.

#### Service formation

Coordination de la formation zonale et assistance aux maintiens des acquis.

**Zone de secours Nord**

**Chef de zone :**  
Alain Weisgerber

**Chef de zone adj. :**  
/

**Groupements :**

- ▶ Our
- ▶ Stauséi
- ▶ Nordstad
- ▶ Atert

**Centres d'incendie et de secours :**  
33

**Contact :**  
4, avenue J.F. Kennedy  
L-9053 Ettelbruck  
Tel: 49771 5010

**Zone de secours Est**

**Chef de zone :**  
Pol Wirtz

**Chef de zone adj. :**  
/

**Groupements :**

- ▶ Sauer
- ▶ Zwee-Iernz
- ▶ Musel
- ▶ Dräi-Länner Eck

**Centres d'incendie et de secours :**  
29

**Contact :**  
11, zone d'activité Lënsterbiereg  
L-6125 Junglinster  
Tel : 49771 4010

**Zone de secours Sud**

**Chef de zone :**  
Guy Bernar

**Chef de zone adj. :**  
Roby Goergen

**Groupements :**

- ▶ Kordall
- ▶ Belval
- ▶ Ginzebiereg

**Centres d'incendie et de secours :**  
16

**Contact :**  
16, rue Léon Metz  
L-4238 Esch-sur-Alzette  
Tel : 49771 6010

**Zone de secours Centre**

**Chef de zone :**  
Paul Hack

**Chef de zone adj. :**  
Jean Stein

**Groupements :**

- ▶ Uelzechtdall
- ▶ Réibiereg
- ▶ Bockfiels

**Centres d'incendie et de secours :**  
21

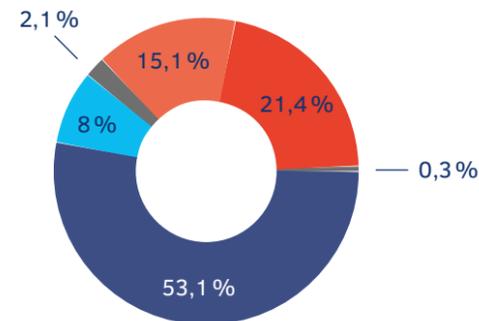
**Contact :**  
3, Boulevard de Kockelscheuer  
L-1821 Luxembourg  
Tel : 49771 3010





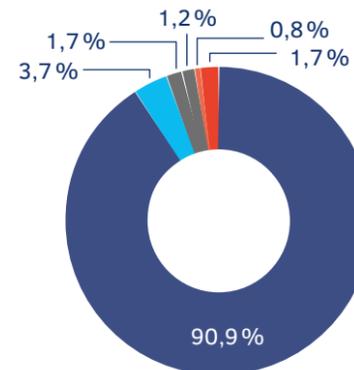
## 1.9 LE PERSONNEL ET LES MEMBRES DU CGDIS

Répartition des personnes par statut



- 1556 vétérans
- 25 pompiers de support
- 3862 pompiers volontaires dont 381 qui sont aussi pompier professionnel
- 583 pompiers professionnels
- 150 professionnels administratifs et techniques
- 1092 jeunes pompiers

Répartition des nationalités



- Luxembourgeois
- Portugais
- Allemand
- Français
- Belge
- Autres



**7268**

Au total 7268 personnes (professionnels et volontaires) sont engagées par le CGDIS.



**85**

85 personnes ont rejoint le CGDIS en 2020 soit en tant que pompier professionnel ou personnel administratif et technique.



**187**

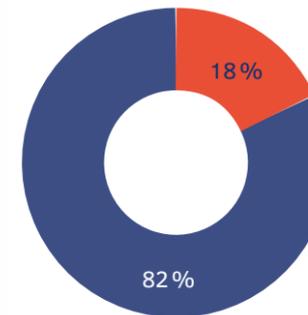
187 pompiers volontaires ont rejoint le CGDIS en 2020. S'ajoutent à ces derniers 167 jeunes pompiers.



**39,5**

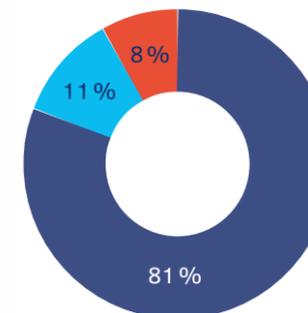
L'âge moyen des membres du CGDIS (professionnels, volontaires, administratifs, vétérans et jeunes pompiers) est de 39,5 ans.

Répartition des sexes (tous statuts confondus)



- Femmes
- Hommes

Répartition des pompiers professionnels par statut



- 475 pompiers professionnels du cadre de base
- 62 pompiers professionnels du cadre moyen
- 46 pompiers professionnels du cadre supérieur

Le nombre des femmes par statut au 31.12.2020

| Statut                              | 2020 | 2020 |
|-------------------------------------|------|------|
| Pompiers professionnels             | 41   | 7 %  |
| Agents administratifs et techniques | 66   | 40 % |
| Personnel SAMU                      | 28   | 27 % |
| Pompiers opérationnels volontaires  | 727  | 20 % |
| Pompiers de support volontaires     | 14   | 30 % |
| Vétérans                            | 164  | 11 % |
| Jeunes pompiers                     | 252  | 23 % |

Chaque membre qui exerce une fonction professionnelle et en même temps est affecté en tant que volontaire est repris dans le comptage de chaque statut.



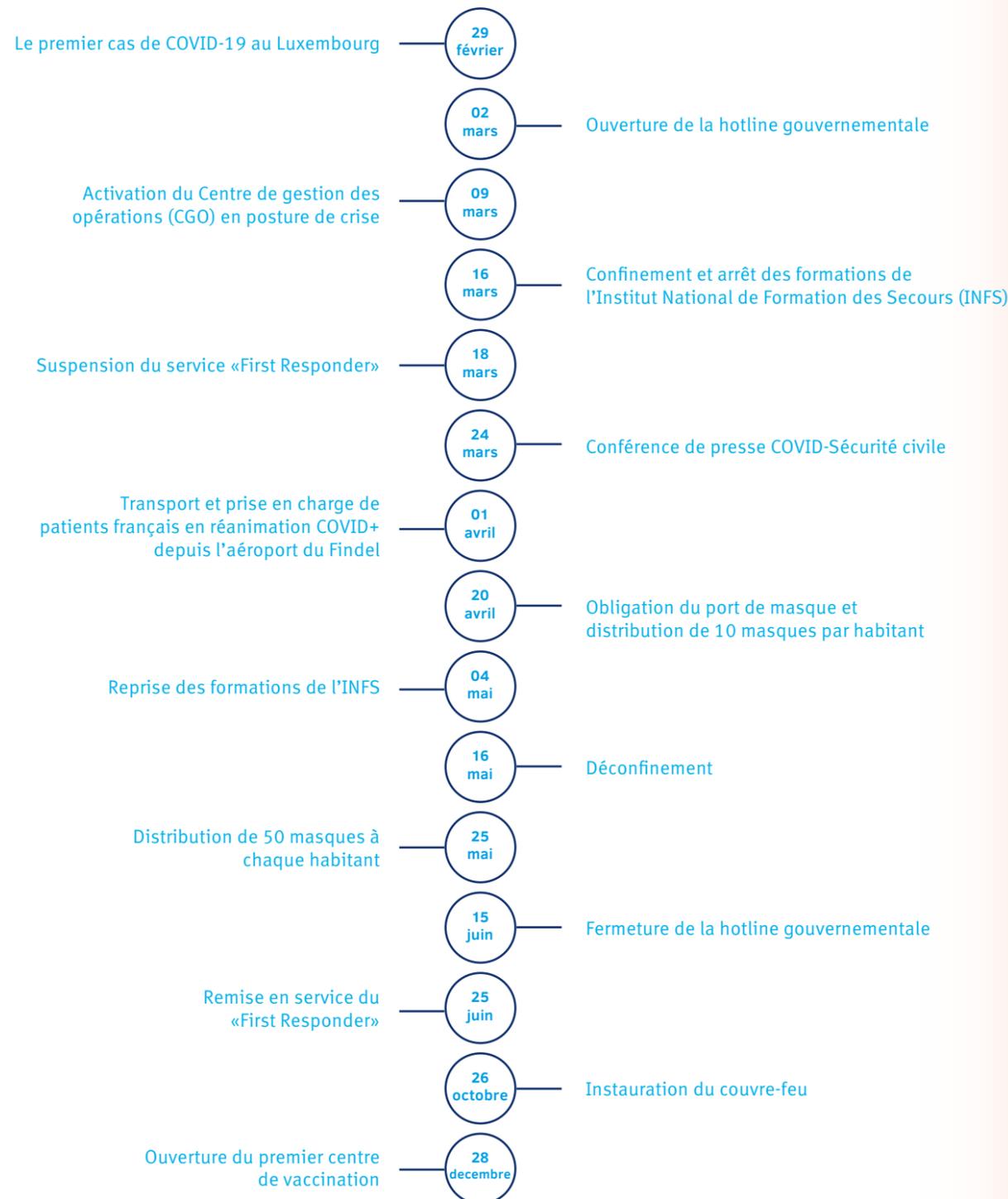
**02 DOSSIER  
COVID**





## 2.1 LA PANDEMIE COVID-19

### Les faits marquants de l'année 2020 en lien avec la pandémie

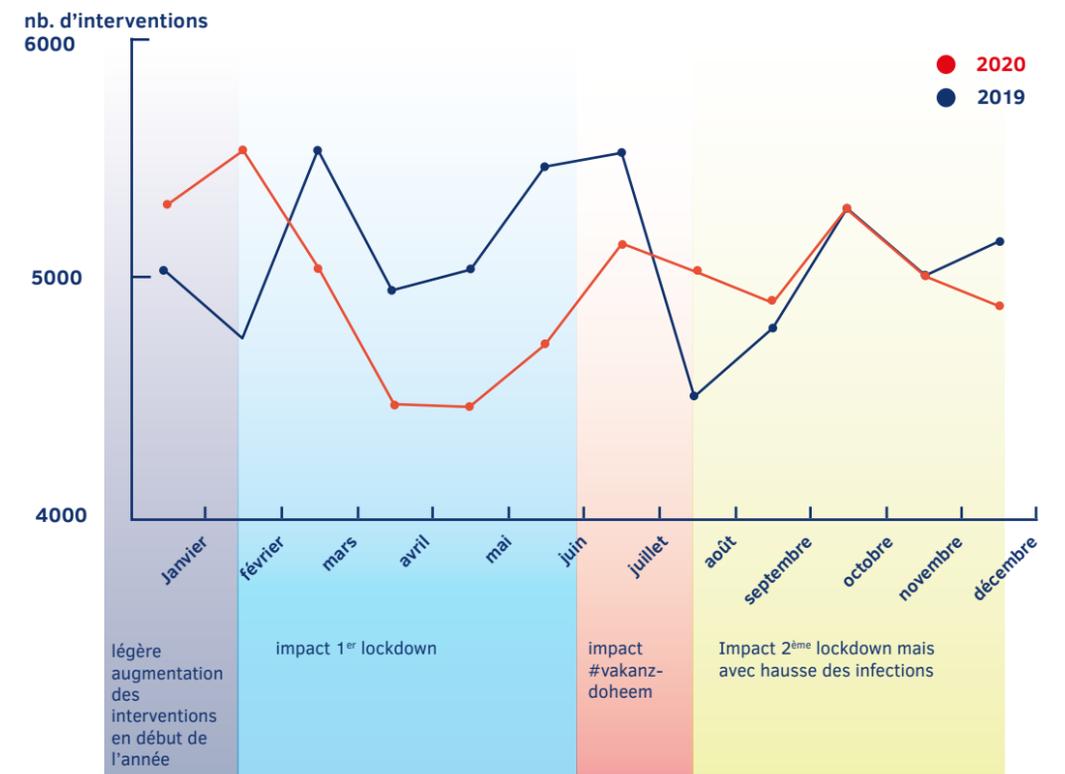


### L'IMPACT DU COVID SUR LE NOMBRE D'INTERVENTIONS DU CGDIS

Au début de l'année, on a constaté une légère augmentation du nombre d'interventions en raison de la croissance des infections par le COVID. À partir de la mi-mars, l'impact du premier confinement est visible par la baisse des chiffres d'intervention. En raison de la circulation réduite des personnes, le nombre d'accidents de la route a également fortement diminué. Contrairement aux années précédentes, on observe une légère augmentation du nombre d'opérations pendant la période estivale du fait qu'une grande partie de la population n'est pas partie à l'étranger pour les vacances. La fin de l'année a été marquée par un nouveau confinement. Cependant, cela n'a pas permis de réduire la charge de travail du CGDIS, car la deuxième vague a entraîné une augmentation des infections par le COVID. Cette évolution se traduit par l'augmentation des interventions « secours à personnes ».

accidents de la route a également fortement diminué. Contrairement aux années précédentes, on observe une légère augmentation du nombre d'opérations pendant la période estivale du fait qu'une grande partie de la population n'est pas partie à l'étranger pour les vacances. La fin de l'année a été marquée par un nouveau confinement. Cependant, cela n'a pas permis de réduire la charge de travail du CGDIS, car la deuxième vague a entraîné une augmentation des infections par le COVID. Cette évolution se traduit par l'augmentation des interventions « secours à personnes ».

Comparatif du nombre d'interventions entre 2019 et 2020





## 2.2 LES MISSIONS DU CGDIS DURANT LA CRISE COVID-19

### ORGANISATION DE LA HOTLINE COVID-19 DU GOUVERNEMENT

Dès le début de la crise sanitaire, le gouvernement a pris la décision de mettre en place une hotline destinée au grand public afin que ce dernier puisse recevoir des renseignements sur le COVID. Dans une première phase, la hotline a été gérée par des professionnels du CGDIS et des membres volontaires du groupe de support psychologique dans les localités du CSU-112. Des collaborateurs du ministère de la Santé apportaient du support pour les questions d'ordre médical. En raison d'une augmentation significative des appels, il a été décidé de déménager la hotline dans une infrastructure plus adaptée et de mobiliser plus de personnel de la fonction publique pour le traitement des appels. Pendant 102 jours, 310 personnes issues de divers ministères et administrations ont traité 85.000 appels au total. La hotline gérée par le CGDIS a fermé ses portes le 15 juin 2020.



*Dans une première phase, la hotline a été gérée par des membres professionnels du CGDIS et des membres volontaires du groupe de support psychologique.*

### CELLULE DE CRISE

La première réunion de la cellule de crise a eu lieu le 12 mars 2020. Lors de cette rencontre, l'organisation de cette cellule a été définie et des groupes techniques ont été mis en place. Le CGDIS était représenté dans deux groupes, à savoir la cellule logistique ainsi que la cellule concernant les hôpitaux et les soins intensifs. Jusqu'à mi-avril les cellules se sont réunies sur base journalière. La cellule logistique était responsable pour l'achat des différents matériels. L'objet principal de la cellule hôpitaux pour sa part était la mise en place des écrans de contrôle (« dashboards »), sur lesquels des informations diverses étaient accessibles au personnel. On peut entre autres relever l'importance cruciale de l'information sur les lits occupés en soins normaux et intensifs, notamment pour le CGDIS, afin de définir dans quelle structure hospitalière les patients peuvent être pris en charge. La participation du CGDIS dans la cellule de crise a une fois de plus renforcé la collaboration entre le CGDIS, le ministère de la Santé et les hôpitaux.



*Moyens engagés pour la distribution aux communes : 10 véhicules (« MZF-Mehrzweckfahrzeug » et semi-remorques) issus des 4 zones de secours du pays et du Centre de soutien logistique du CGDIS pour un total de 40 pompiers volontaires et professionnels.*

### DISTRIBUTION DES MASQUES DANS LES COMMUNES

En 2020, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours a été chargé à plusieurs occasions de l'organisation et de la distribution de masques chirurgicaux aux 102 communes du pays :

- *En avril 2020, le gouvernement a annoncé l'obligation du port d'un masque et décide de mettre à disposition de chaque citoyen 5 masques chirurgicaux. En seulement deux jours, le CGDIS organise et effectue la livraison de ces masques aux 102 communes du pays.*
- *En mai 2020, le gouvernement a annoncé sa volonté de mettre à disposition 50 masques chirurgicaux à chaque habitant du pays âgé de plus de 16 ans. Lors de cette deuxième vague de distribution, 27 millions de masques sont livrés aux communes du pays.*

À chaque occasion, le personnel du Centre de soutien logistique (CSL) soutenu par les pompiers des quatre zones de secours du CGDIS s'est affairé afin de préparer les envois.

En outre, une hotline du CGDIS dédiée aux communes a été activée afin d'assurer une distribution homogène et coordonnée des livraisons. Par ailleurs, les 100 Centres d'incendie et de secours du pays se sont tenus à disposition des communes afin d'aider au niveau de la distribution locale tout en garantissant la couverture opérationnelle du pays.



*Une vidéo sur la distribution des masques :  
<https://gd.lu/2kCP18>*

### MONITORING ET DISPATCHING

Depuis le début de la crise liée à la pandémie de la COVID-19, des infirmiers-dispatchers sont mis en place au central de secours d'urgence (CSU-112) afin de coordonner l'orientation des patients vers les différents hôpitaux en fonction de leur capacité d'accueil.

**Le dispatching primaire** est réalisé à l'aide d'un monitoring des transports en ambulance et des capacités théoriques d'accueil des services d'urgences afin de limiter la saturation de ces derniers.

Le rôle du **dispatching secondaire** est de centraliser et optimiser la coordination des transferts secondaires entre les sites hospitaliers et autres structures d'accueil de patients COVID. Cette redistribution secondaire des patients en fonction des capacités d'hospitalisation (lits de soins normaux et de soins intensifs) disponibles, a pour but d'optimiser leur prise en charge et de garantir que chaque site hospitalier ait en permanence suffisamment de capacités d'accueil. Le dispatching secondaire intervient aussi dans l'organisation et la coordination lors de transferts internationaux vers ou depuis l'étranger.





## GESTION DU STOCK NATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Depuis le début de la crise COVID-19, le CGDIS a été responsable de la gestion du stock national d'équipements de protection individuelle et de dispositifs médicaux du pays.

Il s'agit notamment de masques et des gants chirurgicaux, de tabliers de protection, mais également de matériel plus complexe comme par exemple des respirateurs.

En cas de besoin et une fois l'accord donné par la cellule de crise, ce sont les équipes du CGDIS qui conditionnent et organisent la livraison du matériel aux structures bénéficiaires.



*Le CGDIS a été responsable de la gestion du stock national d'équipements de protection individuelle et de dispositifs médicaux du pays.*

## COORDINATION DE LA PRISE EN CHARGE ET DU TRANSPORT DES PATIENTS

En date du 8 avril 2020, sur demande des autorités françaises, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours a, sur décision de la cellule de crise du gouvernement et en étroite collaboration avec Luxairport, LuxairGroup et la Police grand-ducale, coordonné le transport et la prise en charge de 6 patients en réanimation depuis le Grand Est en France avec pour objectif de décharger les hôpitaux de cette région qui se sont retrouvés en dépassement de capacités. Suite à la coordination de cette mission par le Directeur des secours médicaux du CGDIS au Centre de gestion des opérations, le dispatcher et le CSU-112 en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé Grand Est et le SAMU 57, les patients en question ont pu être pris en charge dans des hôpitaux luxembourgeois.

## CENTRES DE VACCINATION

### Enregistrement

L'organisation des centres de vaccination est gérée par le Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN). Pour le volet administratif, le CGDIS a mis à disposition une part de son personnel administratif et technique afin d'assurer l'enregistrement de la population venant se faire vacciner. Les tâches d'enregistrement consistent essentiellement à accueillir les personnes, à contrôler de leurs données personnelles et l'exactitude de leurs rendez-vous. Après la vérification, l'enregistrement guide les personnes dans la bonne filière.

Une quarantaine de collaborateurs du CGDIS sont mobilisés pour remplir cette nouvelle mission. Ils sont donc activés une semaine sur deux dans les différents centres de vaccination.

### Postes de Secours

Avec l'ouverture des centres de vaccination le CGDIS s'est par ailleurs vu confier deux nouvelles missions dont celle de mettre à disposition des postes de secours dans les différents centres de vaccination. En principe ces postes sont occupés par des volontaires qui renseignent leurs disponibilités via un portail informatique afin d'être affectés aux permanences dans les différents centres. Chaque poste est armé de deux pompiers afin de pouvoir réagir en cas d'intervention. Deux équipes se relaient chaque jour sur des gardes de 6 heures pour garantir le poste pendant les 12 heures d'ouverture des centres.

### Équipes mobiles

À côté des centres de vaccination, des interventions de vaccination sont faites dans diverses infrastructures par des équipes mobiles dans le but notamment de vacciner les personnes âgées, vulnérables ou à mobilité réduite. Le CGDIS a mis à disposition du personnel et des véhicules pour le transport du personnel médical et de l'équipement nécessaire.



*Le CGDIS met à disposition des postes de secours dans les différents centres de vaccination.*



*Un Airbus A330 de l'armée de l'air française équipé pour la prise en charge de patients sous réanimation a déplacé les 6 patients en réanimation depuis le Grand Est en France vers le Luxembourg où ils ont pu être pris en charge.*





## 2.3 LES IMPLICATIONS INTERNES

### ACTIVATION CGO

Le centre de gestion des opérations (CGO) est actif en posture CRISE pour la gestion de la crise sanitaire depuis le 9 mars 2020. Dans un premier temps, le CGO a réalisé un suivi journalier de la situation, tant en interne qu'au niveau national et de la Grande Région. Un briefing matinal journalier a permis aux responsables de définir les actions à mener de façon prioritaire. En courant d'après-midi, le CGO a préparé un point de situation afin de tenir informé le comité directeur, qui s'est très régulièrement concerté par vidéoconférence. L'objectif principal du CGO était de coordonner toutes les actions en interne pour garantir la continuité des activités et l'accomplissement des missions du CGDIS. Le CGO était par ailleurs responsable pour la coordination des nouvelles missions confiées au CGDIS, notamment la mise en place de la hotline gouvernementale ou la gestion et le soutien logistique du stock national.

### PLAN D'OPÉRATION ET ORDRE D'OPÉRATION

Dans le cadre de l'activation du CGO, la cellule Planification a mené un travail d'analyse des conséquences de la pandémie sur les missions et l'organisation du CGDIS. Ce travail a permis au Directeur général d'exprimer son intention, c'est-à-dire, la manière dont il souhaitait que le CGDIS s'organise et conduise la réponse opérationnelle et managériale à cette crise. En fixant un but à atteindre ou un état final recherché (la distribution des secours est assurée et le fonctionnement du CGDIS est préservé), atteint au moyen de 4 objectifs (assurer les missions du CGDIS, protéger les agents, maintenir le fonctionnement du CGDIS et communiquer), le plan d'opération constitue ainsi, le plan de continuité d'activité du CGDIS face à une pandémie et permet de fédérer l'ensemble du personnel du CGDIS autour d'une même vision.

Ce plan a ensuite été décliné en un ordre d'opération, traduisant d'un point de vue opérationnel l'intention

du Chef de Corps. En identifiant les différentes situations envisageables, correspondant à une aggravation de la situation pandémique sur le pays, mais aussi et surtout sur les missions du CGDIS par le fait d'un absentéisme de plus en plus important, il a permis au Chef de Corps de fixer un objectif clair à atteindre (le maintien de toutes les missions et activités du CGDIS, réalisé de manière autonome par ses différentes entités des CIS, GIS, bases SAMU, zones de secours et directions fonctionnelles). De plus et dans le cas où cet objectif n'aurait pu être atteint, il a permis d'identifier pour les autres situations, les mesures palliatives à mettre en œuvre.

### POINT DE SITUATION

Le point de situation est un document interne avec pour objectif d'informer tous les acteurs concernés sur le développement de la situation. Un premier chapitre reprenant la situation sanitaire nationale, avec les chiffres clé des infections, des tests, le taux de positivité ainsi qu'un résumé des mesures en place. Le deuxième chapitre traitant pour sa part la situation au sein du CGDIS. Un bilan des interventions permet de visualiser la charge de travail en cours pour le secours à personne et montre également la tendance de la semaine précédente. L'état des capacités opérationnelles analyse les disponibilités des moyens de secours à personne. Cette information est mise en relation directe avec le taux d'absentéisme des pompiers opérationnels qu'ils soient volontaires ou professionnels. Ces données ont été une aide précieuse pour les prises de décision du comité directeur du CGDIS.

### 24 points de situation



24 points de situation ont été distribués en interne afin d'informer le personnel volontaire et professionnel sur le développement national de la pandémie.

### NOTES DE SERVICES

Les informations et recommandations ont, principalement au début de la crise sanitaire, été très volatiles. Afin de tenir le personnel informé des mesures en vigueur, le CGDIS a régulièrement envoyé des notes de service. Le fonctionnement du CGDIS ayant fortement été impacté par lesdites mesures, de nombreuses adaptations opérationnelles ont dû être communiquées vers le terrain. On peut ici lister les procédures opérationnelles, mais également les gestes barrières et règles d'hygiène à respecter. Les formations et encadrement des jeunes pompiers ont été également régulièrement l'objet de communications. L'utilisation de graphiques, vidéos et images ont permis de faciliter la transmission des informations à tous les niveaux. L'implication et la coopération des chefs de centre et de groupe a été un point essentiel lors de la diffusion de ces notes de service. Leur tâche consistant non seulement à diffuser les informations sur le terrain, mais également à vérifier que les règles étaient comprises et respectées par tous les membres.

### 16 notes de service



16 notes de service en relation avec la pandémie COVID-19 ont été adressées aux pompiers en 2020.

### GESTION DES ABSENCES

Avec l'objectif de garantir le maintien du potentiel opérationnel journalier, la surveillance des absences est devenue indispensable. Il ne s'agissait pas seulement d'absences pour cause de maladie, mais aussi de congés pour raisons familiales, d'auto-quarantaines ou encore d'auto-isolements. Pour prévoir les impacts potentiels sur le CGDIS, non seulement les professionnels devaient signaler leur absence, mais également les volontaires. Une adresse électronique spécifique a été créée à cet effet. Toutes les déclarations d'absence devant y être envoyées. À l'aide de ce processus, la Direction Administrative et Financière a toujours eu une vue d'ensemble sur les employés et volontaires qui étaient absents pour une raison ou une autre.

### NEWSLETTER COVID-19

Une newsletter dédiée a été une autre source d'information pour les membres du CGDIS. Ce document diffusé par mail et accessible sur le site internet 112.lu reprenait des informations très variées, comme une synthèse sur la situation sanitaire dans la Grande Région, le bilan opérationnel ou les faits marquants de la semaine. La newsletter proposait également des liens informatifs, entre autres vers les sondages du CGDIS, des interviews de la direction ou des vidéos d'entraînement sportif.

### 5 newsletters



5 newsletters dédiées aux informations en lien avec la crise sanitaire ont été envoyées aux membres du CGDIS.





## VIDÉOS DE SPORT

Afin de rester en forme et en bonne santé pour les interventions malgré le confinement, les instructeurs sportifs du CGDIS ont pris l'initiative de produire des vidéos de fitness. Dans ces vidéos, ils présentent et encadrent une séance d'entraînement complète en temps réel afin que les membres intéressés puissent facilement s'entraîner depuis leur lieu de travail ou leur domicile. Bien entendu, les vidéos sont également disponibles sur la chaîne YouTube du CGDIS, de sorte que les pompiers puissent s'entraîner assidûment à tout moment.



*Rester en forme est essentiel pour une bonne santé, aussi pendant le confinement.*

## LES NOUVELLES PROCÉDURES « SECOURS À PERSONNE »

Un des fils conducteurs commun à toutes les opérations de secours du CGDIS est le principe de l'autoprotection des équipes. Dès le début de la crise sanitaire, il était nécessaire de fournir aux pompiers des équipements de protection efficaces et en suffisance pour les protéger. Afin que les pompiers sachent quelles mesures appliquer dans le cadre de leurs missions, un concept d'hygiène et de mesures barrières ont été élaborés par la Direction Médicale et de la Santé qui

ont été déclinés sous forme de visuel. Après réception d'un appel d'urgence, les opérateurs du CSU-112 se basant sur un arbre décisionnel tentent de déterminer si le patient en question présente une possible infection par le COVID 19. Si les réponses de l'appelant suggèrent une infection COVID, les opérateurs déclenchent l'alerte en mentionnant le hashtag #COVID. En cas de cas avéré de COVID, les moyens sont alarmés avec le hashtag #I3. Ces mots-clé permettent aux équipes sur le terrain de savoir quelles mesures sont à appliquer durant et après l'intervention. Ceci toujours avec comme objectif principal la protection du personnel fortement sollicité dans cette crise.

## LA PROCÉDURE DU « FIRST RESPONDER »

Le 25 juin 2020 le service First Responder a été réactivé après 100 jours de suspension à cause de la crise sanitaire. Toutefois, ce service n'a pu être remis en service qu'après l'élaboration d'un concept d'hygiène spécifique pour les First Responder et la distribution d'équipements de protection individuelle à tous les CIS concernés. Les premiers intervenants qui sont les First Responder se rendant la plupart du temps sur les lieux d'intervention avec leurs véhicules privés, il était important que le CSU-112 ne les alerte que pour des interventions sans suspicion d'infection par le COVID. En outre, les chefs de centre devaient s'assurer que seuls 2 pompiers étaient déployés par opération. Les pompiers ont pour chaque opération dorénavant dus s'équiper d'une blouse, d'un masque chirurgical, de lunettes et de gants de protection. Le remplacement du matériel après chaque intervention étant garanti par l'équipe de l'ambulance dépêchée sur place.



*Afin de protéger le personnel du CGDIS fortement sollicité dans la crise COVID, les mesures barrière lors d'une prise en charge d'un patient présentant une possible infection sont essentielles.*



**03 FOCUS SUR  
2020**





## 3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CGDIS est administré par un conseil d'administration composé de 8 représentants étatiques et de 8 représentants des conseils communaux. Des délégués représentant les différents acteurs composant le personnel professionnel et volontaire du CGDIS, ainsi qu'un expert, assistent avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration.

Il appartient au conseil d'administration notamment de fixer la politique générale et les orientations stratégiques du CGDIS, d'arrêter le budget annuel et d'approuver les plans pluriannuels d'investissements ainsi que les plans pluriannuels d'engagement du personnel.

En 2020, une année particulière, vu les restrictions liées à la pandémie COVID-19, le conseil d'administration s'est réuni à douze reprises, dont 4 séances par correspondance.

Une pandémie ayant eu une influence sur le travail du conseil d'administration, une adaptation du règlement d'ordre interne a été nécessaire afin de lui permettre d'être en mesure de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement du CGDIS. Ainsi, des séances et des votes par correspondance ont été institués. Plusieurs assermentations du personnel ont également eu lieu par vidéoconférence.

Au cours de l'année 2020 des conventions pour le transfert de biens meubles et des contrats de louage portant mise à disposition de biens immeubles entre le CGDIS et 85 communes ont été approuvés.

Outre les affaires récurrentes telles que :

- ▶ *Les affaires du personnel;*
- ▶ *L'attribution de grades fonctionnels;*
- ▶ *La nomination aux emplois managériaux administratifs et des pompiers volontaires;*
- ▶ *L'adhésion, le départ et le changement de statut du pompier volontaire;*
- ▶ *Le volet budgétaire du CGDIS.*

### Les membre du conseil d'administration (jusqu'au 31/12/2020)

**Alain Becker**  
Président

**Lydie Polfer**  
Vice-présidente

**Frank Arndt**  
**Roger Barthelmy**  
**Florence Ensch**  
**Jean-Lou Hildgen**  
**Tom Jungen**  
**Michel Malherbe**  
**Nadine Marchal**  
**Pierre Mellina**  
**Clara Muller**  
**Luc Pauly**  
**Marc Reiter**  
**Jean-Marie Sadler**  
**Patricia Vilar**  
**Laurent Zanutelli**

**Daniel Schmitz**  
secrétaire

### Les membres du conseil d'administration avec voix consultatives

**Frank Hermes**  
Représentant jeunes pompiers  
**Jeff Herr**  
Représentant des pompiers volontaires  
**Erny Kirsch**  
Expert  
**Marc Mamer**  
Président de la Fédération Nationale des Pompiers  
**Mike Moeller**  
Représentant des pompiers professionnels  
**Martin Simon**  
Représentant le cadre administratif et technique  
**Philippe Welter**  
Représentant SAMU

On peut relever :

#### Séance du 13 février 2020

L'approbation de l'avant-projet détaillé pour la construction du futur centre d'incendie et de secours à Remich.

#### Séance du 13 février 2020

La convention pour le transfert de biens meubles et de biens immeubles entre le CGDIS et la Fédération Nationale des Pompiers (FNP).

#### Séance du 13 février 2020

Convention entre le Lycée technique pour professions de Santé (LTPS) et le CGDIS sur la coopération dans le cadre de l'enseignement clinique et la mise à disposition de places d'apprenti par le CGDIS aux étudiants du LTPS.

#### Séance du 14 mai 2020

Convention entre le CGDIS et le Ministère des Affaires étrangères et européennes déterminant les modalités de coopération concernant le groupe d'intervention chargé de mission de sécurité civile et de missions humanitaires en dehors du territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

#### Séance du 18 juin 2020

L'approbation du référentiel des emplois et activités du CGDIS.

#### Séance du 22 octobre 2020

Accord sectoriel entre le CGDIS et le Syndicat national des pompiers professionnels du Luxembourg, portant sur le recrutement, la prime d'astreinte, l'organisation du travail et le concept des stagiaires du cadre de base des pompiers professionnels.



*Afin de respecter les consignes de distanciation physique, les réunions du conseil d'administration se sont tenues à plusieurs reprises sous forme d'une visioconférence.*



*Au total 51 assermentations ont eu lieu en 2020.*





## 3.2 LE MAGAZINE « HONNERTZWIELEF-112 »

Début novembre 2020, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) a lancé sa toute première publication axée sur le travail et la vie des pompiers au Luxembourg.

Le magazine « Honnertzwielef-112 », qui signifie 112 en luxembourgeois, vise à toucher tous les membres du CGDIS, qu'ils soient pompiers volontaires ou professionnels, vétérans ou jeunes pompiers. Son contenu s'adresse également à tous les passionnés des services de secours ainsi que les personnes curieuses de mieux comprendre le travail et la vie des pompiers au sein du CGDIS. « Honnertzwielef-112 » vise surtout à devenir le magazine national de référence pour tout ce qui concerne le sauvetage-incendie et le secourisme. Les articles rédigés par des spécialistes nationaux et internationaux, mais également des membres du CGDIS fondent la trame de la publication.

Les principaux éléments de la première édition étaient : un dossier spécial sur les feux de végétations au Luxembourg, un regard derrière les coulisses du service incendie et sauvetage de l'aéroport, la présentation des nouvelles distinctions honorifiques de la sécurité civile et une collaboration entre le CGDIS et Mr Science du Fond National de la Recherche.

Le magazine paraît plusieurs fois par an. Il est envoyé par voie postale à tous les membres du CGDIS et il est disponible pour tous en version digitale sur le site 112.lu.



La première édition de « Honnertzwielef-112 » a mis l'accent sur la thématique des feux de végétation.

Vous pouvez télécharger les deux premières éditions du magazine en ligne :



Édition 1:  
<https://gd.lu/4FFwwd>



Édition 2:  
<https://gd.lu/cK7ngs>

## 3.3 LA CONVENTION ENTRE LE LUXEMBOURG ET LA RHÉNANIE-PALATINAT

Les catastrophes ne connaissent pas de frontières, pour cette raison la coopération transfrontalière avec nos pays voisins est essentielle. Dans le cadre des grandes interventions comme la tornade en 2019 ou les inondations de 2018, les équipes du CGDIS ont pu compter sur le soutien de leurs homologues français, allemands et belges.

Mais ce n'est pas uniquement lors de grandes interventions que l'aide transfrontalière existe. Il est important de souligner que pour des interventions d'une plus petite ampleur, la coopération transfrontalière peut également être utile, par exemple si les moyens luxembourgeois sont indisponibles à cause d'autres missions en cours.

Afin de garantir une base légale pour la coopération transfrontalière, le Luxembourg conclut donc des accords et conventions avec ses pays voisins pour définir le cadre d'une demande d'assistance.

Le 5 octobre 2020, le Luxembourg a signé une convention avec la Rhénanie-Palatinat sur la coopération transfrontalière pour les interventions d'urgence médicale. Cet événement a eu lieu dans le Centre

d'incendie et de secours Grevenmacher-Mertert en présence de la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding, de la Ministre-présidente de la Rhénanie-Palatinat Malu Dreyer et du Premier-Ministre luxembourgeois Xavier Bettel.

Cette convention règle les cas dans lesquels le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat peuvent faire une demande d'assistance et comment une telle demande doit être communiquée. Elle reprend entre autre des règles concernant le permis, les compétences du personnel et l'usage des avertisseurs spéciaux.

Cette convention est une première étape pour intensifier la collaboration au quotidien entre les deux pays. Une convention concernant la coopération dans le cadre de la lutte contre l'incendie et du sauvetage technique est par ailleurs en cours d'élaboration. Dans un futur proche, le Luxembourg envisage de signer des conventions similaires avec la Sarre. Suite à la création d'une base juridique, les services de secours luxembourgeois et allemands peuvent fournir une assistance lors de catastrophes ou en cas d'indisponibilité lors des interventions quotidiennes.

Le Premier-Ministre luxembourgeois Xavier Bettel, la Ministre-présidente de la Rhénanie-Palatinat Malu Dreyer et la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding ont signé une convention entre le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat le 5 octobre 2020.





## 3.4 LE RÉFÉRENTIEL EMPLOI ET ACTIVITÉ (REA)

Le référentiel emploi et activité (REA) reprend et décrit les diverses fonctions qui existent au sein du CGDIS. Les fiches REA définissent en outre pour chaque fonction, opérationnelle ou managériale, les conditions d'accès, les tâches à accomplir ainsi que les conditions à remplir afin de garder l'emploi en question. Outre les formations initiales et continues requises, ce référentiel reprend également les heures de gardes annuelles minimales requises.

L'objectif de cette description des fonctions est que tous les membres du CGDIS, volontaires ou professionnels connaissent leurs missions, mais aussi les conditions afin de garder leur emploi. En cas de non-respect des conditions reprises dans les REA, l'agent perd l'emploi en question.

La mise en place des chefs d'unités et la mise à jour du programme Leveso (programme et inscription aux cours de l'INFS) permettent au cadre du CIS de garantir un encadrement optimal des membres afin de les accompagner en ce sens.

Vous pouvez trouver le référentiel emploi et activité en ligne :



<https://gd.lu/s3Gbo>

Le référentiel emploi et activité reprend les éléments clé suivants :

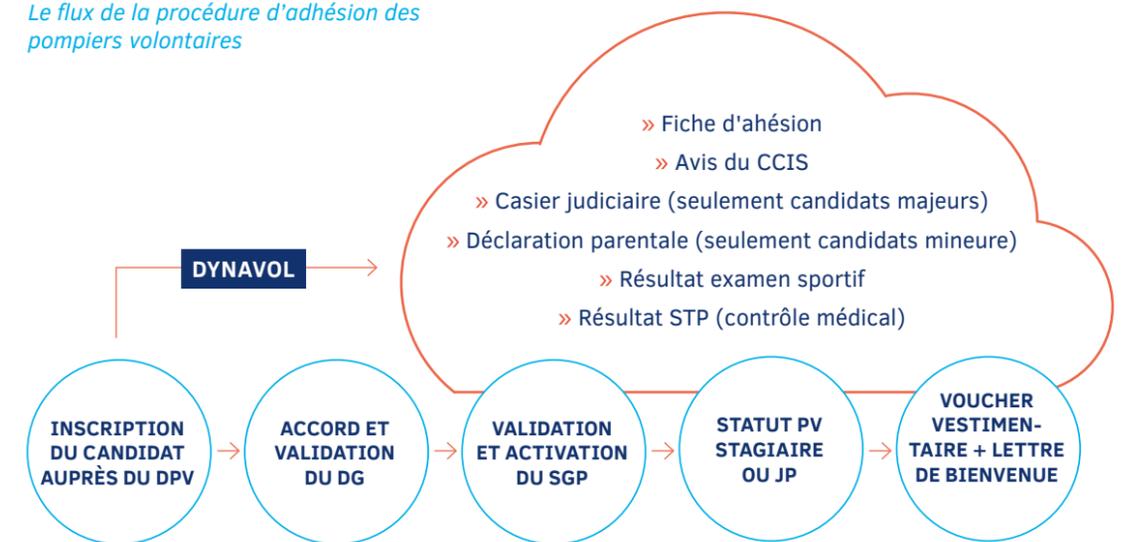
- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p>▶ <b>MISSIONS</b><br/><i>Description de la mission principale de cet emploi.</i></p>  | <p>▶ <b>CONDITIONS D'ACCÈS</b><br/><i>Âge minimal, compétences nécessaires, etc.</i></p> | <p>▶ <b>APTITUDE MÉDICALE</b><br/><i>Définition de l'aptitude médicale et des aptitudes particulières requises.</i></p> |
| <p>▶ <b>FORMATIONS REQUISES ET CONTINUES</b><br/><i>Définition des formations requises pour exercer l'emploi et définition des heures de formation continue annuelles.</i></p> | <p>▶ <b>ACTIVITÉS EXERCÉES</b><br/><i>Description des tâches.</i></p>                    | <p>▶ <b>CONDITIONS D'EXERCICE</b><br/><i>Définition des heures d'astreintes minimales annuelles.</i></p>                |

## 3.5 LA PROCÉDURE D'ADHÉSION DES POMPIERS VOLONTAIRES

187 nouveaux pompiers et 167 jeunes pompiers ont rejoint le CGDIS en 2020, cela représente près d'un volontaire par jour. Pour assurer une prise en charge administrative efficace à ce niveau, une structure clairement définie a été mise en place l'année passée. Des travaux intensifs ont, en effet, été menés au niveau des flux d'adhésion et d'intégration de nouveaux pompiers volontaires. Comme il s'agit d'un processus inter services, une interface commune a été développée afin de rendre le processus d'enregistrement aussi fluide que possible. C'est pour cette raison que l'outil Dynavol a été créé. On peut imaginer cet outil comme une sorte de cloud informatique dans l'environnement CG-

DIS, dans lequel tous les documents du candidat sont stockés. Toutes les personnes impliquées dans le processus de candidature ont accès à cette plateforme. Ce n'est que lorsque le candidat a franchi toutes les étapes requises qu'il reçoit le statut de pompier volontaire ou de jeune pompier et qu'il est définitivement inscrit dans la base de données du CGDIS et devient de facto membre. Après l'admission définitive du nouveau membre, celui-ci reçoit une lettre de bienvenue et un voucher vestimentaire avec lequel le nouveau pompier volontaire opérationnel reçoit sa première dotation de vêtements.

Le flux de la procédure d'adhésion des pompiers volontaires



**DPV** : Département des pompiers volontaires  
**DG** : Directeur général  
**SGP** : Service gestion du personnel

**PV** : Pompier volontaire  
**STP** : Service santé au travail des pompiers  
**CCIS** : Chef du centre d'incendie et de secours





## 3.6 LA FORMATION DU CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE 112

Les opératrices et opérateurs du Central des Secours d'Urgence (CSU-112) viennent du pool des pompiers professionnels. Ils ont tous accompli avec succès les différentes formations requises dans les domaines du secours à personnes, de la lutte contre l'incendie et du sauvetage. Après le recrutement des nouveaux opérateurs, ceux-ci participent à la formation initiale CSU I. Cette formation de base est composée de trois modules distincts et comprend un total de 860 unités pédagogiques. L'objet principal des cours théoriques est la bonne connaissance et la maîtrise des systèmes informatiques du CSU-112, comme le ELS « Einsatzleitstellensystem ». En outre, le CSU-112 dispose de différents outils facilitant le travail des opérateurs, comme les plans d'interventions, des outils de recherche voire de localisation comme l'application GouvAlert!. À côté des cours théoriques, les stagiaires font également des stages supervisés par des opérateurs expérimentés. À la fin de la formation, les opérateurs-stagiaires connaissent parfaitement le fonctionnement du CSU-112 et les diverses procédures internes. Afin de valider les connaissances acquises, les stagiaires doivent passer un examen final. La réussite de cet exa-

men signifie pour les stagiaires qu'ils ont accompli avec succès leur stage et qu'ils peuvent commencer leur travail comme opérateur du CSU-112.



Les opérateurs du CSU-112 ont tous suivi la formation des pompiers professionnels et ont plusieurs années d'expérience sur le terrain.

### Le contenu de la formation initiale CSU I

#### Module: CSU I.1

- ▶ Introduction au travail de l'opérateur
- ▶ Simulation avec la radio digitale
- ▶ « Alarm-und Ausrückeordnung » (AAO)
- ▶ Introduction « Einsatzleitstellensystem » (ELS)
- ▶ Stage supervisé

#### Module: CSU I.2

- ▶ Portail CGDIS
- ▶ Chaînes d'alertes
- ▶ Possibilités pour le back-up
- ▶ Instructions de service
- ▶ Réanimation téléphonique
- ▶ Plans d'interventions
- ▶ Stage supervisé

#### Module: CSU I.3

- ▶ Stage au CSU-112
- ▶ Instruction aux fonctions spéciales du ELS
- ▶ Workshop ELS
- ▶ Crew Resource Management - CRM

## 3.7 LE GROUPE D'APPUI TECHNOLOGIQUE OPÉRATIONNEL

Le 19 novembre 2020, le conseil d'administration a acté la création d'un dixième groupe d'intervention spécialisé (GIS) au sein du CGDIS à savoir le groupe d'appui technologique opérationnel (GATO) dont l'objet principal est d'apporter un soutien au commandement des opérations, au centre de gestion des opérations (CGO), mais aussi aux équipes engagées grâce à des outils technologiques modernes. Le groupe est composé de trois modules distincts, qui peuvent être alertés séparément :

- ▶ Le module drones;
- ▶ Le module robots;
- ▶ Le module des technologies d'information et de communication (ICT).

Le module des drones était pour sa part déjà opérationnel et a déjà fait la preuve de sa plus-value à plusieurs reprises notamment sur des feux d'envergure afin que le commandant des opérations de secours puisse se faire une idée précise de la situa-

tion depuis le ciel. En effet, les 4 drones du CGDIS permettent d'avoir une nouvelle perspective sur les opérations et constituent une valeur ajoutée dans la prise de décision. Les images du drone sont transmises en qualité haute résolution sous forme de diffusion en direct au poste de commandement mobile. Les images aériennes fournies proposent une vision classique, mais également des images thermiques. Les deux autres modules du GATO sont encore en voie de développement. Grâce à une dotation de l'armée luxembourgeoise, le GATO dispose aujourd'hui de 2 robots déclassés avec lesquels les membres du GIS peuvent s'entraîner et acquérir des expériences pratiques. Dans le futur, le module ICT aura comme objectif de garantir la communication entre les différentes unités en intervention, avec des radios portatives ou à l'aide d'internet. Comme ces nouvelles technologies évoluent très rapidement, il est difficile de prévoir les capacités dont le CGDIS pourra disposer d'ici quelques années.

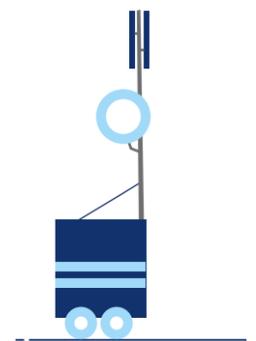
### Les outils technologiques modernes à disposition du GATO sont :



Module drones - Unmanned aerial system (UAS)



Module robots - Unmanned ground vehicles (UGV)



Module des technologies d'information et de communication (ICT)





### 3.8 LA MISE EN SERVICE DU 5<sup>ÈME</sup> SAMU

Suite à l'augmentation démographique et en raison du nombre croissant de frontaliers travaillant au Luxembourg, l'activité opérationnelle au niveau des secours à personne n'a pas eu de cesse d'augmenter au fil des années au Grand-Duché.

L'introduction du Service d'aide médicale urgente (SAMU) au Luxembourg date du mois de juin 1989. Durant de très nombreuses années trois bases SAMU situées à Luxembourg-ville, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück ont réalisé l'intégralité des missions d'aide médicale urgente sur le terrain.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2019 sous l'impulsion du ministère de l'Intérieur un 4<sup>ème</sup> vecteur SAMU terrestre a été activé depuis le Centre d'incendie et de secours de Hesperange.

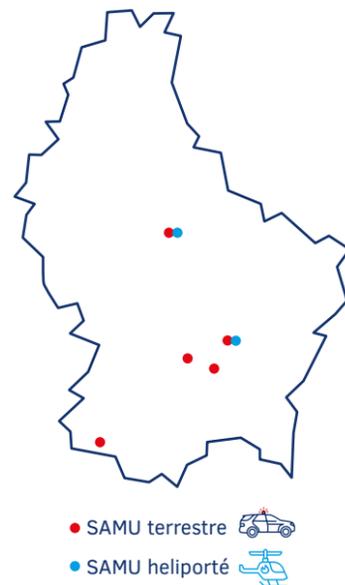
Moins d'un an plus tard les efforts conjoints de la direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur et du Corps grand-ducal d'incendie et de secours

continuent à porter leurs fruits avec la mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 2020 d'un 5<sup>ème</sup> vecteur par Luxembourg Air Rescue (LAR) depuis l'aéroport du Findel. Ce vecteur principalement hélicoptère rayonne sur l'ensemble du territoire et peut en cas de mauvais temps également décaler à l'aide d'un véhicule SAMU terrestre mis à disposition par le CGDIS. L'équipage du nouveau vecteur est exclusivement composé de membres professionnels de LAR.

Pour résumer, le Luxembourg dispose à ce jour de 5 vecteurs SAMU :

- ▶ 1 SAMU terrestre au CIS Hesperange
- ▶ 1 SAMU terrestre stationné dans l'hôpital de garde de la ville de Luxembourg (CHL ou HOKI)
- ▶ 1 SAMU terrestre stationné au CHEM (Esch-sur-Alzette)
- ▶ 1 SAMU terrestre / hélicoptère au CHDN à Ettelbrück
- ▶ 1 SAMU hélicoptère / terrestre stationné au Findel (LAR)

Emplacement des Service d'aide médicale urgente (SAMU) dans le pays



Comparatif des interventions effectuées par le SAMU en 2020 et 2019

| Base                       | 2020          | 2019          |
|----------------------------|---------------|---------------|
| SAMU Esch                  | 2343          | 2620          |
| SAMU Ettelbruck            | 1470          | 1555          |
| SAMU Luxembourg 1 HOKI     | 1101          | 1452          |
| SAMU Luxembourg 1 CHL      | 1087          | 1386          |
| SAMU Luxembourg 2*         | 1794          | 954           |
| SAMU Air Rescue**          | 525           | -             |
| SAMU Réserve               | -             | 12            |
| <b>Somme</b>               | <b>8320</b>   | <b>7979</b>   |
| <b>% des interventions</b> | <b>13,9 %</b> | <b>13,1 %</b> |

### 3.9 UN CONCEPT D'HYGIÈNE UNIFORME

Dans le cadre de leurs interventions, les membres du CGDIS sont régulièrement confrontés à des substances potentiellement polluées ou toxiques dont les particules se retrouvent par après dans les Centres d'incendie et de secours (CIS). Afin de garantir la santé et la sécurité de nos membres et de leurs entourages, il est primordial que ni les agents biologiques, tels que les virus et bactéries, ni les substances toxiques ou cancérigènes, telles que la pyrolyse et l'amiante, ne puissent se propager dans les véhicules et locaux du CGDIS. En outre, il faut faire en sorte que les espaces de vie privée ne puissent être contaminés par ces substances.

Pour diminuer le risque de propagation des substances biologiques ou toxiques, la mise en place d'un concept d'hygiène cohérent est un pilier essentiel.

Le concept d'hygiène du CGDIS couvre l'ensemble des services de secours sans exception et est composé de différents éléments, dont le projet du pool vestimentaire qui a été mis en service en 2020 et est encore en cours de développement. Il ressort de ce concept que les tenues ne sont plus attribuées personnellement, mais dans un pool. De cette manière, les tenues restent dans le Centre d'incendie et de secours, où

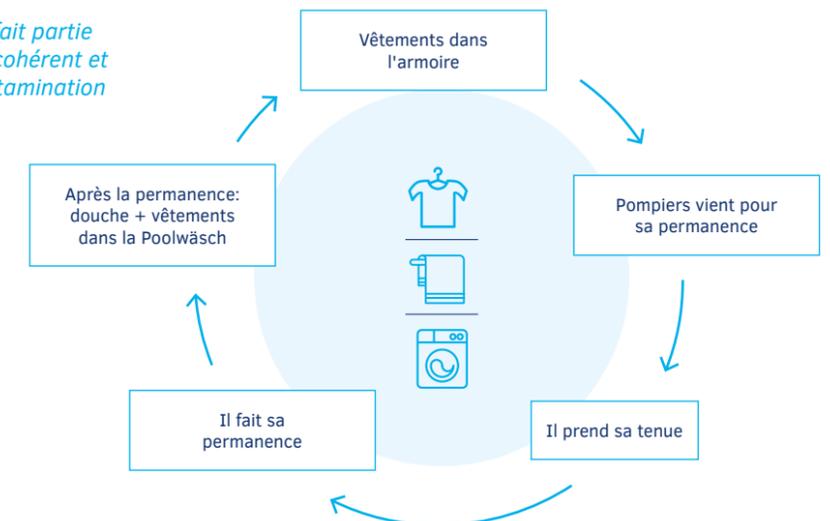
elles sont nettoyées de façon optimale avant d'être remises à disposition des équipes. Il est par ailleurs important que l'intégralité des membres soit au courant des procédures d'hygiène internes afin de les appliquer de la meilleure des façons.

Le pool vestimentaire présuppose que l'on dispose d'une quantité suffisante de vêtements. La Direction des Moyens Logistiques et la Direction Médicale et de la Santé travaillent à cet effet de concert afin d'organiser la mise en service de ce système dans tous les CIS à partir de la catégorie IIbis, donc dans tous les centres avec au moins une ambulance.

9 centres d'incendie et de secours (Dudelange, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Junglinster, Luxembourg, Mamer, Mertert, Redange et Sanem-Differdange) ont testé le système et ont donné un avis positif.

Ceci induit par ailleurs qu'il faut non seulement uniformiser les procédures de désinfection et les produits utilisés, mais également leur application. Toutes les mesures d'hygiène devront donc être homogénéisées pour à terme être identiques dans l'intégralité de l'établissement public afin que chaque pompier soit en mesure d'en profiter.

Le pool vestimentaire fait partie d'un concept hygiène cohérent et réduit le risque de contamination





## 3.10 LE DÉVELOPPEMENT DU DÉPARTEMENT SANTÉ

Pendant l'année 2020, le département santé qui a pour mission d'assurer et de soutenir la santé des pompiers volontaires et professionnels dans leur travail, s'est vu développer et implémenter de nombreux procédures et services afin de garantir ces objectifs.

- L'introduction d'un programme « dossier médical électronique » synchronisé avec le portail CGDIS permet de simplifier les démarches et le suivi des examens d'aptitude médicale des pompiers volontaires et professionnels. Ainsi, après la validation des aptitudes du pompier par un médecin, celui-ci comme son chef CIS/GIS sont notifiés via cette application. D'autres additions à ce programme dans le domaine de la sécurité comme un registre d'accident de travail et de maladie professionnelle ainsi que l'envoi des convocations à l'examen médical sont prévus pour l'année 2021.
- Une collaboration a été établie avec des diététiciens et diététiciennes pour offrir des consultations diététiques aux pompiers du CGDIS sur recommandation

des médecins du STP. Ces consultations sont dans ce cas aussi prises en charge par le CGDIS.

- L'engagement d'un ingénieur de sécurité a permis de réorganiser le suivi des accidents de travail à l'aide d'un registre et d'enquêtes standardisés. Ces enquêtes peuvent aussi être faites sur place en cas de nécessité et selon la gravité de l'accident de travail.
- L'élaboration et la mise en place de sets médicaux pour le Humanitarian Intervention Team (HIT) permettent aux membres du groupe d'être préparés pour leurs missions humanitaires.
- Une procédure « AES - Accident d'Exposition au Sang » a été développée et des kits dédiés ont été élaborés puis mis à disposition des pompiers en cas de contact avec des fluides corporels.
- L'élaboration et la mise en place de la gestion du schéma vaccinal complet des pompiers contre l'hépatite B permet de contrôler lors des consultations la sérologie des anti-corps ainsi que la gestion de la vaccination et le contrôle de la sérologie post-vaccin.

## 3.11 LE SERVICE CARTOGRAPHIE-ANALYSE

Le service cartographie et analyses du département de la planification au sein de la direction de la stratégie opérationnelle se compose actuellement de 3 personnes, un officier professionnel et deux agents administratifs et techniques.

Leur mission principale est la conception, la mise en œuvre et l'exploitation du système d'information géographique (SIG) qui permet de collecter, d'organiser, d'analyser et de présenter des informations géographiques, notamment sous forme de vue cartographique.

D'un point de vue stratégique, le SIG permet de maîtriser le territoire afin de faciliter la prise de décision. Ainsi, le SIG a constitué l'outil central d'élaboration du Plan national d'organisation des secours (PNOS) permettant de cartographier les différents risques, évaluer la couverture opérationnelle actuelle et dans le prolongement identifier les meilleurs emplacements de nouvelles casernes.

La cartographie supporte aussi les pompiers dans leur quotidien opérationnel. Les opérateurs du CSU-112

utilisent un fond de carte permettant de localiser le lieu de l'intervention et de localiser le véhicule de secours le plus proche. Au Centre de gestion des opérations de secours, la cartographie est essentielle pour avoir une vue globale de la situation, de la zone d'intervention et sur le potentiel tactique des Centres d'incendie et de secours (CIS). L'outil cartographique contribue à améliorer la vision et aider à la prise de décision. Le GéoPortail CGDIS permettra dans le futur d'accéder aux données d'intérêt opérationnel, comme par exemple la cartographie des hydrants, les réseaux d'énergie, le réseau et l'accès aux chemins de fer. Enfin, le service cartographie et analyses met également ses ressources au profit des autres directions fonctionnelles. La capacité de représenter des données sous forme de carte permet la visualisation et l'analyse de ces données de manière plus simple et performante qu'un tableau ne le permettait.

Analysons par la suite à titre d'exemple une carte des points chauds des opérations de secours d'urgence aux personnes. N'importe la nature de la carte, certains éléments s'y retrouvent généralement, à savoir :

**1. Localisation et concentration des opérations de secours d'urgence aux personnes**

1. L'intitulé de la carte.
2. La flèche indiquant le Nord.
3. Une courte explication du contenu de la carte et des sources.
4. La légende explique au lecteur les symboles rendant la carte ainsi lisible.
5. La carte elle-même : dans cet exemple, il s'agit de la visualisation du nombre d'interventions SAP en 2020 par km<sup>2</sup>. Comme il s'agit d'opérations de secours qui sont généralement liées à quelque chose de mal pour les patients, la couleur rouge, associée intuitivement au mal, a été choisie. L'intensité de la couleur augmente avec le nombre croissant d'interventions par km<sup>2</sup>.
6. L'échelle numérique indiquant le rapport entre la distance mesurée sur la carte et la distance mesurée sur le terrain sous forme de fraction. L'échelle graphique devient fautive en réduisant la taille de la carte, comme il en est le cas ici : en fait, l'échelle indiquée n'est valable qu'au format DIN A3.
7. L'échelle graphique indiquant le rapport entre la distance mesurée sur la carte et la distance mesurée sur le terrain sous forme de règle. Cette échelle graphique reste valable en cas de redimensionnement de la carte.
8. Éventuellement l'indication du réseau géodésique utilisé (au Luxembourg, le réseau Luxembourg Gauss 1930 est généralement utilisé).
9. L'indication de la date/version sert à identifier une carte, notamment, s'il s'agit d'une carte qui est régulièrement mise à jour.
10. La cartouche identifiant l'auteur de la carte.





## 3.12 LA FINALISATION DU PLAN NATIONAL D'ORGANISATION DES SECOURS (PNOS)

L'année 2020 a vu la finalisation des travaux entamés l'année précédente et relatifs à la rédaction du plan national d'organisation des secours (PNOS). Ce document définit par la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile, constitue en fait le schéma directeur du CGDIS. En effet, en analysant les risques présents sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg et en définissant les objectifs de couverture nécessaires, le PNOS traduit pour les 5 prochaines années, une ambition pour le CGDIS.

Dans ce cadre, l'analyse produite montre que le CGDIS présente aujourd'hui une certaine faiblesse dans sa capacité à couvrir l'ensemble des risques, qu'ils relèvent de la vie courante (malaises, accidents, incendies, etc.) ou de phénomènes plus catastrophiques (accidents dans les entreprises classées SEVESO, phénomènes météorologiques, pandémie, etc.). Cette faiblesse est essentiellement le résultat de la jeunesse du CGDIS et dans l'absence de développement d'un certain nombre de concepts d'organisation lui permettant d'agir de manière cohérente sur tout le territoire.

Ainsi, la stratégie proposée à Madame la ministre de l'Intérieur et avec l'avis des communes, est basée sur un renforcement managérial et opérationnel du CGDIS. En optimisant l'organisation opérationnelle et en construisant l'organisation managériale pour servir les missions opérationnelles, le CGDIS devra être capable en 2025 :

► *D'assurer un délai d'arrivée des secours en 15 minutes pour 90 à 95 % des opérations de secours d'urgence aux personnes, de lutte contre les incendies ou de désincarcération de victimes d'accident de la route;*

- *Tout en mobilisant simultanément :*
  - *Les moyens nécessaires à la sécurité de l'aéroport de Luxembourg;*
  - *Des moyens de secours dans le cadre du déclenchement du plan NOVI, conjointement à celui d'un plan d'intervention d'urgence du Haut-commissariat à la protection nationale ou d'un plan d'urgence externe, relatif à une entreprise classée SEVESO seuil haut.*
- *Le tout commandé, coordonné et appuyé par une chaîne de commandement, médicale et de support unique, proportionnée et associant tous les acteurs de la prévention, de la planification et de la gestion de crise.*
- *Enfin, le CGDIS doit également être en mesure de projeter à l'étranger, sur court préavis des autorités coordonnatrices des secours et après accord du gouvernement, les moyens inscrits à la réserve européenne de protection civile.*

Afin d'atteindre cette capacité, l'effort à fournir est notamment constitué par le recrutement de pompiers professionnels et de personnel administratif et technique. Ils doivent permettre de soutenir les pompiers volontaires, tant d'un point de vue de l'activité opérationnelle que de celle nécessaire à l'organisation managériale et au soutien. À cela, s'ajoute la nécessité du développement et du soutien au volontariat par la nécessité du maintien, voire de l'augmentation des effectifs, le soutien à la formation et au suivi médical, ainsi qu'aux sections de jeunes pompiers.

À l'issue de ce travail, le document sera courant 2021, transmis aux communes afin qu'elles puissent émettre leur avis sur cette stratégie et cette ambition pour le CGDIS.

## 3.13 LA MISE EN SERVICE DE LEVESO 2.0

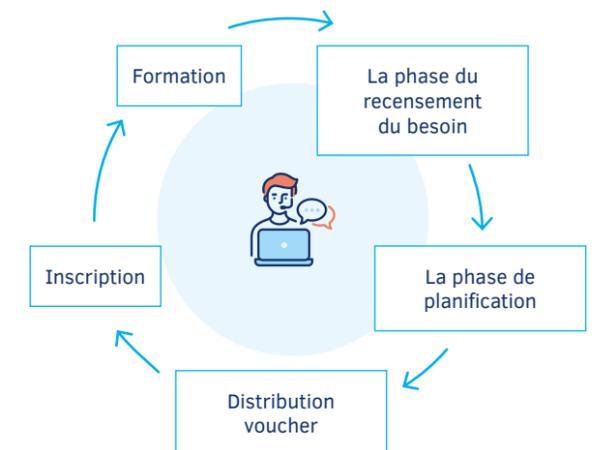
Leveso est une application sur base web, conçue pour simplifier la planification et l'organisation des formations. L'année 2020 a été marquée par la migration Leveso dans sa version originale vers Leveso 2.

Le programme est structuré en trois interfaces :

1. Backend pour l'administration de l'INFS et les responsables d'un type de formation. Sur cette interface, les administrateurs et les responsables peuvent planifier les formations, avec tous les détails y afférents en commençant par la planification des formations d'une année, le relevé des besoins introduits par les différents acteurs, jusqu'aux détails comme la gérance des paiements ou des certificats de présences.
2. Une surface mobile à l'adresse des utilisateurs qui donne la possibilité aux stagiaires de réserver la date d'une formation à leur convenance. Les stagiaires ont également la possibilité de réserver une place sur une liste de réserve « Restplatzbörse ».
3. La troisième interface est la surface publique destinée aux chefs d'unité formation et aux instructeurs. L'instructeur peut sur celle-ci annoncer sa disponibilité pour encadrer une formation. Il a aussi accès à une vue générale de ses inscriptions et des indemnités y liées. Un chef d'unité a la possibilité d'annoncer le besoin de formation pour les membres de son CIS sur cette plateforme. Après la phase du recensement et de la planification, il reçoit des vouchers pour ses membres et peut, à l'aide du logiciel, attribuer lesdits vouchers aux différents membres. À l'aide de Leveso, le chef d'unité formation (CUF) peut également faire le suivi des inscriptions de ses membres.

Ceci leur permet de participer à une formation, sans avoir préalablement introduit un besoin spécifique en ce sens. La version mobile donne également la possibilité d'accéder à une plateforme pour organiser un covoiturage. Un stagiaire peut soit offrir, soit chercher la possibilité de participer au covoiturage. La surface mobile compte environ 2300 membres enregistrés.

Une année Leveso se divise en différentes phases :





### 3.14 LE CONCEPT «CHEF D'UNITÉ FORMATION» ET «CHEF DE SERVICE ZONAL»

Un des axes principaux du CGDIS est la subsidiarité. Un exemple concret pour ce principe est la mise en service d'un service zonal de formation et la nomination des chefs d'unité formation (CUF) dans les Centres d'incendie et de secours.

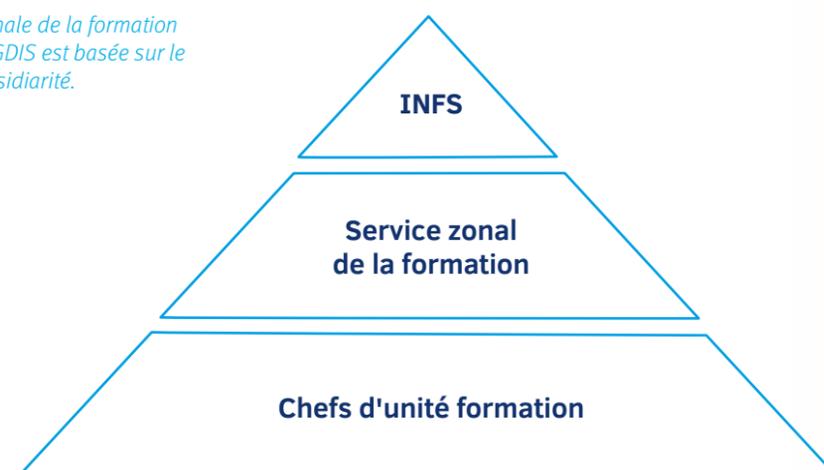
L'Institut National de Formation des Secours (INFS) est responsable pour la stratégie nationale de formation et pour l'organisation des formations aussi bien pour les pompiers du pays que pour la population.

Le service zonal de formation est comme son nom l'indique en charge de la formation au niveau zonal. Il s'agit principalement de formations de base comme le cours d'initiation commun (CIC) et la formation d'incendie et de sauvetage niveau 1 (FIS I). Le chef du service formation organise les différents cours dans sa zone de secours. Il veille à ce que suffisamment d'instructeurs soient formés et disponibles pour la tenue des cours. Le chef de service donne aussi cours lui-même, notamment en cas de manque de personnel à certaines périodes. En plus de l'organisation des formations, le chef de service de la formation zonale est aussi l'interlocuteur principal des chefs d'unité de formation des CIS de sa zone.

La mission principale du chef d'unité de la formation (CUF) est pour sa part d'organiser le maintien des acquis dans son CIS et d'encadrer les membres dans leurs démarches d'inscription aux cours via la plateforme informatisée Leveso. Le CUF gère les besoins de formation de ses membres et en informe l'INFS afin qu'un nombre adéquat de cours soient planifiés. Le CUF n'est pas seulement l'organisateur de formations, mais tient également des cours, non seulement dans son CIS, mais aussi au niveau zonal. Il promeut le maintien des acquis et encourage les membres de son CIS à faire les différentes formations continues proposées.

Cette structure, déclinée vers le terrain, permet une répartition équitable des responsabilités et des tâches en matière de formation. La direction définit les grandes stratégies, les chefs d'unité sont les interlocuteurs principaux pour les membres et les chefs de formation zonale créent le lien entre la direction et les CIS.

*La stratégie nationale de la formation des secours du CGDIS est basée sur le concept de la subsidiarité.*



### 3.15 L'INTÉGRATION DES CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS ET DES IMMEUBLES DE L'ÉTAT

Depuis la mise en vigueur de la loi du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours, la Direction des Moyens Logistiques en collaboration avec les chefs de zones a travaillé sur la mise en place des procédures afin de pouvoir intégrer les biens meubles et immeubles destinés à la sécurité civile et appartenants aux communes ou à l'Etat au CGDIS.

Ces procédures sont régies par les dispositions des articles 9 et 10 de la « Loi CGDIS » et du Règlement grand-ducal du 1er mars 2019 fixant les modalités de calcul de l'indemnité de mise à disposition des biens immeubles destinés à héberger un centre d'incendie et de secours. Ce dernier règlement grand-ducal se base sur la planification standard « Musterplanung » qui constitue un descriptif détaillé des espaces fonctionnels et métiers nécessaires au bon fonctionnement des CIS.

Entre le 1<sup>er</sup> mars 2019 et le 1<sup>er</sup> mars 2021, la Direction des Moyens Logistiques ensemble avec les chefs de zone et les responsables des CIS, ont élaboré 102 dossiers d'intégration qui ont dû être approuvés par :

- ▶ [Le conseil d'administration du CGDIS;](#)
- ▶ [Le Collège échevinal et Conseil communal des communes concernées;](#)
- ▶ [Madame la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding.](#)

Chaque dossier d'intégration a été composé en principe par deux conventions, dont une traitant les biens meubles et l'autre les biens immeubles. Ces deux conventions étaient accompagnées à chaque fois par au moins 9 annexes qui reprenaient entre autre :

- ▶ [Inventaire détaillé des locaux du CIS;](#)
- ▶ [Inventaire du charroi à transférer;](#)
- ▶ [Inventaire des équipements et matériels spécifiques;](#)
- ▶ [Inventaire des équipements des ateliers métiers;](#)
- ▶ [Inventaire des équipements de télécommunication et informatiques;](#)
- ▶ [Inventaire des contrats de service.](#)

Une fois les documents signés, il incombait aux différents services de la Direction des Moyens Logistiques d'exécuter le transfert de propriété de quelques centaines de véhicules, de mettre en œuvre la location d'environ 150 bâtiments ou partie de bâtiments en y souscrivant entre autres des contrats d'assurance, de fournitures d'énergie et de maintenance et de déployer le réseau informatique du CGDIS.





### 3.16 LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

En 2020, l'équipe du développement RH, renforcée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs, a pu mettre en œuvre une stratégie d'amélioration et d'évolution de ses services. Une action phare a été l'établissement des cours de leadership pour les responsables hiérarchiques, et l'introduction de l'outil DISC (Decisive-Influential-Stable-Conscientious) désormais utilisé lors des situations de développement d'équipes.

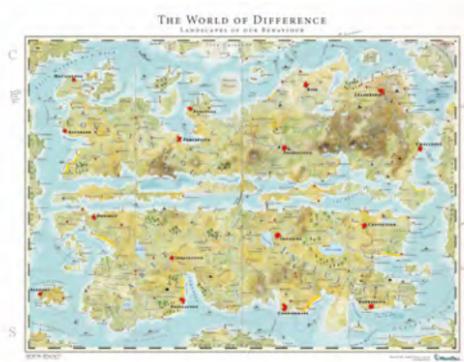
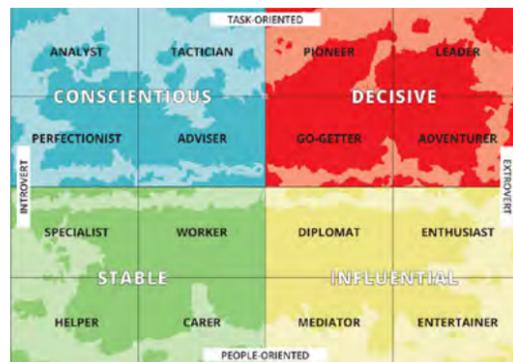
En utilisant une grande carte du « Monde des différences » (photo ci-dessous), cet outil permet de visualiser différents comportements face à des situations collaboratives, tout en favorisant le dialogue, la compréhension et la collaboration en équipe.

Afin de renforcer les démarches de recrutement et d'accompagnement des agents et des managers, plusieurs outils et tests psychométriques se sont ajoutés à la panoplie du service de développement RH. Ces outils ont pu être mis à l'épreuve pour des entretiens d'orientation et des entretiens de mobilité interne.

L'équipe du développement RH a participé aux « Meet & Greet » de la Direction Administrative et Financière pour se présenter et aller à la rencontre des agents du CGDIS. Suite à ces rassemblements, les agents du CGDIS ont pu prendre connaissance de l'accompagnement que le service de développement RH leur offre tout au long du cycle de vie professionnel et de la possibilité de demander un entretien avec le service pour des gestions de conflits, de réorientation ou de management. Une première présentation de la gestion par objectifs et ses actions (description de fonction, entretien d'appréciation, entretien individuel, etc.), a également été tenue.

De multiples entretiens de sortie avec les personnes qui ont quitté le CGDIS ont aussi été effectués, ainsi que le reclassement d'un agent inapte pour son poste.

Pour finir, un premier point de contact a été établi avec le ministère d'Égalité entre les femmes et les hommes afin de collaborer ensemble sur le projet des actions positives.



La carte du « Monde des différences » est un outil utilisé lors des cours de leadership qui permet aux participants de visualiser les différents comportements pendant les collaborations en équipe.

### 3.17 LE PROJET « DAP CONCEPT »

Ayant pour objectif de proposer aux différents agents internes du CGDIS (CIS, GIS, Département) des moyens pratiques, flexibles et intuitifs pour partager leurs besoins d'approvisionnement, le Département des Finances a lancé un projet en 2020 nommé « DAP Concept ». Avec l'aide des différentes zones de secours et Directions le projet a pu être finalisé par la création de l'outil DAP. Le DAP (demande d'approvisionnement) est un outil informatique permettant à l'utilisateur de générer des demandes d'approvisionnement selon les besoins.

Actuellement, il existe 8 types d'approvisionnement :

- Infrastructure – bâtiment;
- Matériel opérationnel;
- Matériel IT et communication;

- Frais d'hébergement et ravitaillement;
- Matériel de bureau et de nettoyage;
- Matériel de formation;
- Matériel promotionnel;
- Formations.

Une fois la demande complétée, un mail est envoyé aux gestionnaires compétents qui se chargent alors du traitement de la demande introduite. En cas d'avis favorable de la part du gestionnaire, celui-ci prend en charge la création d'une commande dans NAV ainsi que la livraison/l'exécution de la demande initiale. En cas d'avis défavorable, le gestionnaire remet au demandeur un feedback avec les explications pertinentes. En résumé, cet outil permet de centraliser une partie des demandes d'achat sans que les demandeurs n'aient à se soucier du flux de travail.

Le flux de la demande d'approvisionnement (DAP)



# 3.18 RÉTROSPECTIVE 2020

## Chronologie institutionnelle



**14 Janvier**  
La ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, a invité l'ensemble des représentants des services de la sécurité civile à la réception de Nouvel An, qui a eu lieu à Lamadelaine, en présence du bourgmestre de la commune de Pétange, Pierre Mellina.



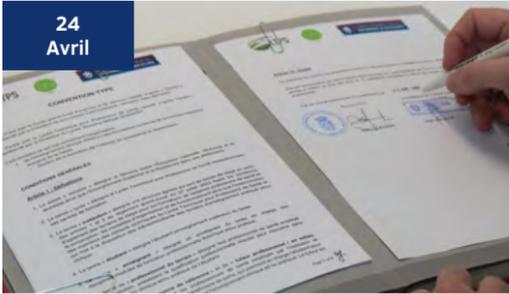
**14 Février**  
La dernière génération de véhicules a été présentée en présence de la ministre d'intérieur, Taina Bofferding, du Président du Conseil d'administration Alain Becker et du Directeur Général Paul Schroeder au Centre de Soutien Logistique à Lintgen. 11 véhicules ont été officiellement mis en fonction.



**27 Février**  
Le rapport du collège des experts-consultants, qui avait été chargé en 2010 de mener une réflexion quant à une réorganisation institutionnelle et opérationnelle des services de secours luxembourgeois, a été présenté en date du 27 février 2020 à la Chambre des Députés avant d'être rendu public.



**1 Avril**  
Un 5<sup>ème</sup> vecteur SAMU opéré par Luxembourg Air Rescue (LAR) depuis l'aéroport du Findel est mis en œuvre. Ce vecteur principalement hélicoptère rayonne sur l'ensemble du territoire et peut en cas de mauvais temps également décaler à l'aide d'un véhicule SAMU terrestre mis à disposition par le CGDIS.



**24 Avril**  
Le Lycée technique des professions de santé (LTPS) et le CGDIS ont conclu un accord relatif à l'encadrement des stages des étudiants infirmiers en anesthésie et réanimation.



**28 Avril**  
8 véhicules d'intervention « secours à personnes » (RTW - Rettungstransportwagen) ont été remis à 7 Centres d'incendie et de secours de la zone de secours Sud et un de la zone de secours Est.



**9 Mai**  
Le CGDIS a réceptionné un simulateur de conduite pour camion dernier cri ayant pour but de faciliter et améliorer la formation des pompiers détenteurs d'un permis poids lourd. Ce simulateur a été en partie financé par l'Union Européenne dans le cadre du projet de coopération des services de secours INTER'RED.



**28 Juillet**  
5 véhicules d'intervention pour le Service d'aide médicale urgente (SAMU) de nouvelle génération ont été présentés et mis en service.



**11 Septembre**  
Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri, accompagné par la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, et la bourg-mestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, a visité le site du futur Centre national d'incendie et de secours (CNIS) au boulevard de Kockelscheuer pour constater sur place la bonne avancée du chantier.



**28 Septembre**  
Un accord sectoriel a été conclu entre le CGDIS et le Syndicat national des pompiers professionnels du Luxembourg (SNPPL) relatif à l'aménagement du temps de travail au sein du CGDIS.

Le Corps grand-ducal d'incendie et de secours a présenté son second rapport d'activité au Centre d'incendie et de secours Luxembourg en présence du président du conseil d'administration, Monsieur Alain Becker, de la vice-présidente du conseil d'administration, Madame Lydie Polfer, et du Directeur général, Paul Schroeder.



**5 Octobre**  
Signature de l'accord sur l'assistance transfrontalière entre le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat en présence du Premier Ministre Xavier Bettel, de la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, ainsi de la Premier ministre de Rhénanie-Palatinat Malu Dreyer.



**10 Octobre**  
Dans le cadre de la journée nationale de la prévention, l'Institut National de Formation des Secours du Corps grand-ducal d'incendie et de secours a présenté un tout nouveau cours accessible au grand-public intitulé « Sécurité et prévention des accidents au quotidien ».



**18 Novembre**  
Un accord sectoriel a été conclu entre le CGDIS et le Syndicat national des pompiers professionnels du Luxembourg (SNPPL) relatif à l'aménagement du temps de travail au sein du CGDIS.



## Chronologie opérationnelle



**21 Janvier**  
**Rumelange** - Feu de chambre dans une maison de soins avec 3 personnes blessées prises en charge par les équipes du CGDIS.



**03 Février**  
**Tout le Luxembourg** - Des intempéries ont engendré 50 interventions à travers le pays. Une personne bloquée dans son véhicule par les flots a été mise en sécurité par le groupe de sauvetage aquatique (GSAQ). Le centre de gestion des opérations (CGO) a été activé.



**09 Février**  
**Tout le Luxembourg** - Intempéries avec 239 interventions pour lesquelles 61 Centres d'incendie et de secours (CIS) ont été engagés. Le CGO a été activé ainsi que la salle de débordement.



**22 Février**  
**Sanem** - Feu d'habitation avec une personne décédée dans l'incendie.



**25 Mars**  
**Schrassig** - Lors d'une révolte dans la prison un engagement préventif de 3 ambulances (RTW), 1 SAMU, 2 fourgons pompes-tonnes (HLF) et 1 chef de compagnie a été envoyé sur place. Un officier de liaison du CGDIS a par ailleurs fait partie de la cellule de crise et le CGO a été activé.



**17 Juin**  
**Pettingen** - Incendie d'envergure dans une ferme causé par 200 bottes de foin ayant pris feu. Il est à relever que le nouveau camion citerne grande capacité (GTLF) avec une capacité d'eau de 10.000 litres a été pour la première fois déployé à cette occasion. Le CGO a été activé.



**25 Juin**  
**Rumelange** - La toiture d'un immeuble d'habitation de plusieurs étages a pris feu. Les habitants de l'immeuble impacté et alentours ont rapidement été évacués alors que le CGO était activé.



**13 Juillet**  
**Mertert** - Plus de 100 pompiers ont combattu un feu de grange durant plusieurs heures afin d'éviter la propagation à deux habitations et une grange mitoyennes. Le CGO a été activé.



**03 Août**  
**Niederpallen** - Une personne est décédée dans un feu d'habitation.



**12 Août**  
**Bavigne** - Un feu de forêt d'envergure près du Lac de la Haute-Sûre à Bavigne a été signalé au Central des Secours d'Urgences 112 (CSU-112). Une équipe du groupe de sauvetage aquatique a réalisé une reconnaissance et évacué par voie maritime 10 personnes bloquées aux abords du lac. Le CGO a été activé.



**19 Septembre**  
**Rumelange** - Feu dans une zone industrielle avec risque de propagation à un silo. Le CGO a été activé.



**20 Septembre**  
**Ettelbruck** - Feu d'habitation avec sauvetage d'une personne gravement blessée et décédée après son admission à l'hôpital.



**01 Décembre**

**Trèves** - Suite à une course en voiture meurtrière dans la zone piétonne du centre-ville de Trèves, un peloton de renfort composé de 4 ambulances (RTW), 1 SAMU, 1 (DSM) et 1 officier de liaison a été dépêché sur site à la demande des autorités allemandes.



**03 Décembre**  
**Medernach** - Les pompiers ont été en mesure d'éviter une propagation lors d'un feu de hangar industriel. Le CGO a été activé.



**12 Décembre**  
**Esch-sur-Alzette** - 4 habitants d'un immeuble de plusieurs étages ont pu être évacués lors d'un incendie dans un parking souterrain. L'engagement d'importants moyens a permis de rapidement maîtriser le feu.



**20 Décembre**  
**Soudan** - Une équipe de 3 pompiers volontaires faisant partie du Humanitarian Intervention Team (HIT) a été déployée au Soudan pour installer des infrastructures de travail et de logement pour les acteurs humanitaires répondant à la crise dans la région du Tigré.



**25 Décembre**  
**Leudelange** - Les équipes du CGDIS ont pu sauver 4 personnes qui étaient bloquées sur le toit d'une maison afin d'échapper à un feu d'habitation. L'incendie a pu être rapidement maîtrisé.



**04 BILAN  
FINANCIER  
2020**





## 4.1

L'établissement du bilan financier marque la fin de l'exercice comptable de référence. Il permet de donner une image fidèle de l'année passée en reprenant des milliers de petites transactions individuelles et de leur mise en évidence. Grâce à la présentation par rubriques bilantaires de l'actif et du passif, on est

capable de connaître ce qui est possédé par la société et ce qu'elle doit et ceci à court comme à long terme.

L'actif et le passif du CGDIS pour l'année 2020 se présentent comme suit :

### ACTIF

|                                     |                       |
|-------------------------------------|-----------------------|
| <b>C. Actif immobilisé</b>          | <b>26 500 691,59</b>  |
| Immobilisations incorporelles       | 186.801,92            |
| Immobilisations corporelles         | 26.309.823            |
| Immobilisations financières         | 4.066,67              |
| <b>D. Actif circulant</b>           | <b>148.179.019,61</b> |
| Stocks                              | 4.643.241,65          |
| Créances                            | 60.412.223,5          |
| Avoirs en banque                    | 83.123.554,46         |
| <b>E. Comptes de régularisation</b> | <b>123.721,63</b>     |
| <b>Total Actif</b>                  | <b>3.442</b>          |

### PASSIF

|                                      |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| <b>A. Capitaux Propres</b>           | <b>146.758.729,35</b> |
| Capital - Fonds de roulement         | 12.500.000            |
| Réserves                             | 108.312.227,29        |
| Résultat reporté                     | 24.772.713,8          |
| Résultat - Excédent de l'exercice    | 1.173.788,26          |
| <b>B. Provisions</b>                 | <b>-</b>              |
| <b>C. Dettes</b>                     | <b>28.044.703,48</b>  |
| Dettes < 1 an sur achats et services | 18.262.143,93         |
| Autres dettes dont fiscales          | 9.782.559,55          |
| <b>Total Passif</b>                  | <b>174.803.432,83</b> |

Le compte de profits et pertes est une présentation objective de toutes les charges et produits générés par la société au cours de l'exercice comptable. Il permet de comparer toutes les dépenses encourues avec les recettes générées pour déterminer finalement le

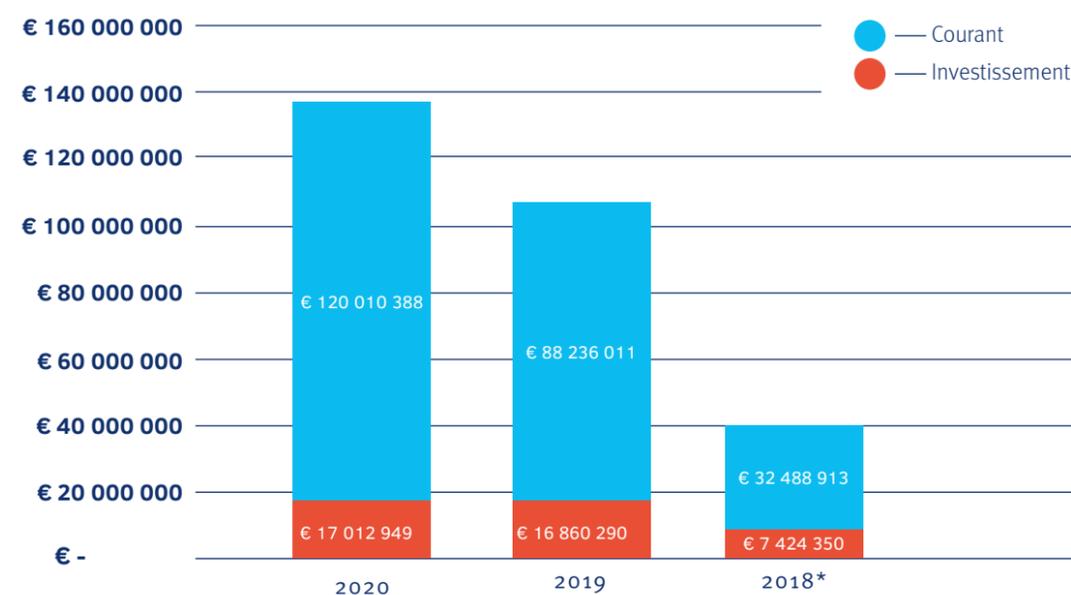
résultat de la société qui peut être positif (excédent) ou négatif (déficit).

Le compte de profits et pertes du CGDIS pour l'année 2020 se présente ainsi :

### COMPTES DE PROFITS ET PERTES

|   |                     |
|---|---------------------|
| Chiffre d'affaires net (dont dotations)                       | 108.693.853,37      |
| Autres produits d'exploitation                                | 6.611.185,39        |
| Matières premières et consommables et autres charges externes | -23.525.333,65      |
| Frais de personnel  | -67.023.363,61      |
| Correction de valeur  | -2.531.286,63       |
| Autres charges d'exploitation                                 | -20.914.566,63      |
| Autres intérêts et autres produits financiers                 | 12,81               |
| Intérêts et autres charges financières                        | -122.869,04         |
| Autres impôts   | -13.843,75          |
| <b>Résultat</b>   | <b>1.173.788,26</b> |

### Dépenses du CGDIS 2018-2020



\*Création du CGDIS le 01/07/2018



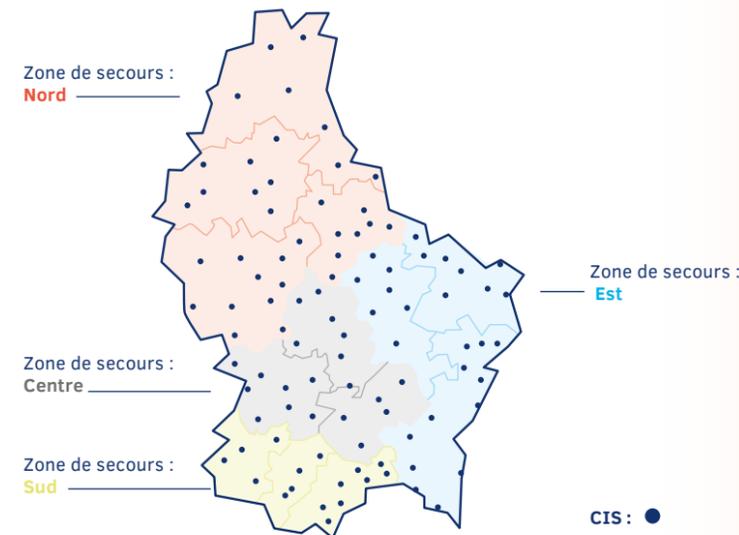


## 4.2 LE CGDIS EN UN COUP D'OEIL

4 zones de secours

16 groupements

100 centres d'incendie et de secours (CIS)



10 groupes d'interventions spécialisés (GIS)



Centre de soutien logistique (CSL)



Groupe de protection contre les risques NRBC



Groupe d'appui technologique opérationnel (GATO)



Groupe de sauvetage aquatique (GSAQ)



Humanitarian Intervention Team (HIT)



Groupe de sauvetage animalier (GSAN)



Groupe de support psychologique (GSP)



Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)



Groupe d'appui à la coordination opérationnelle (GACO)

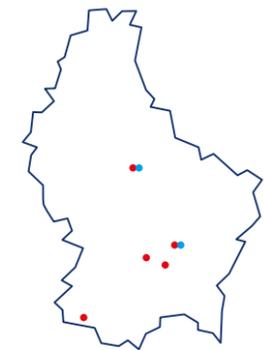


Groupe cynotechnique (CYNO)



### 5 SAMU

Luxembourg 1  
Luxembourg 2  
Esch-sur-Alzette  
Ettelbruck  
Findel



● SAMU terrestre   
● SAMU hélicoptéré

### 7 directions

Direction générale (DGE)

Direction de la Coordination Opérationnelle (DCO)

Direction de la Stratégie Opérationnelle (DSO)

Direction Médicale et de la Santé (DMS)

Institut National de Formation des Secours (INFS)

Direction des Moyens Logistique (DML)

Direction Administrative et Financière (DAF)



3862 pompiers volontaires

583 pompiers professionnels

1092 jeunes pompiers

1556 vétérans

150 personnel administratif et technique





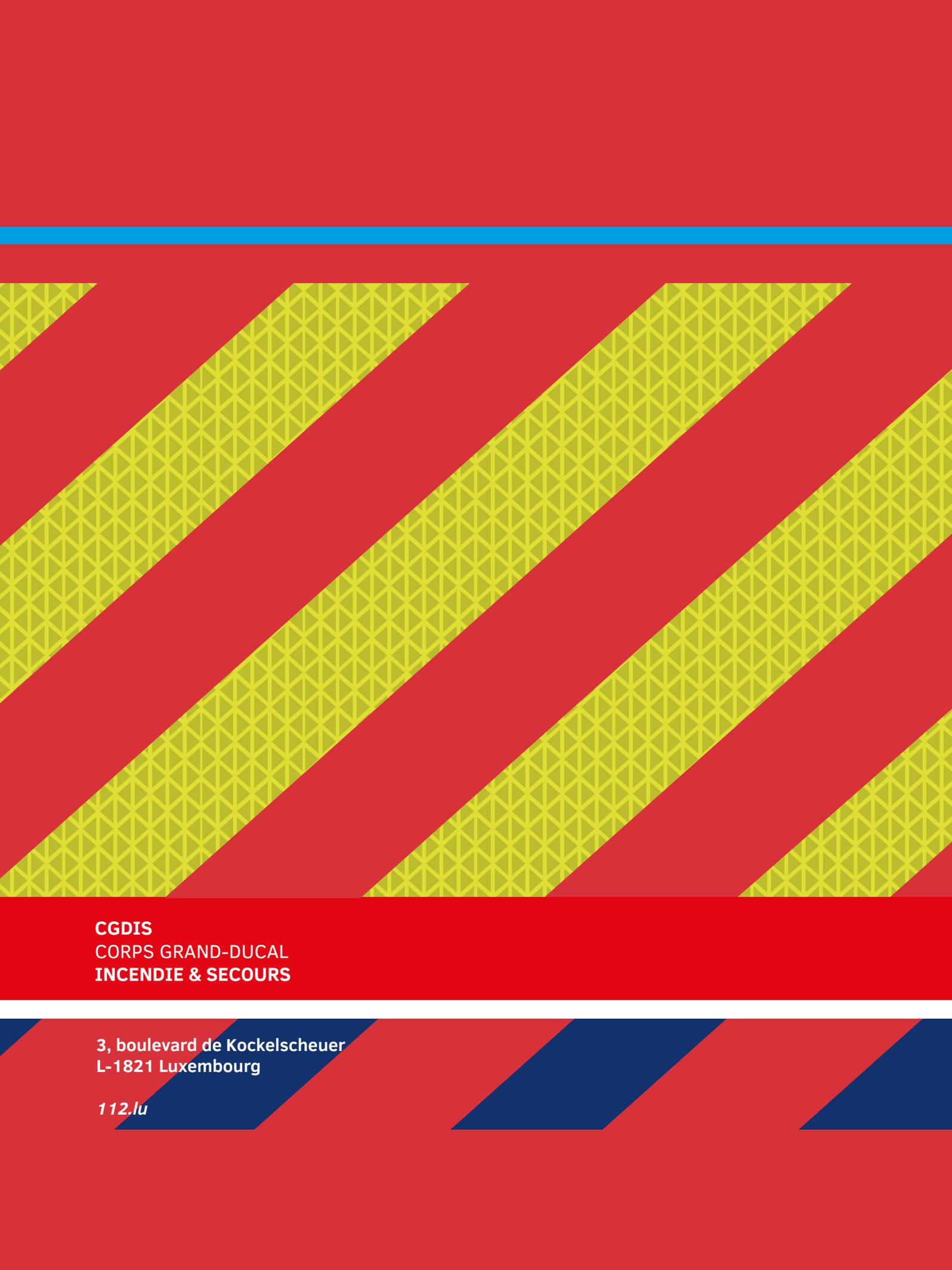


**CGDIS**  
**CORPS GRAND-DUCAL**  
**INCENDIE & SECOURS**

---

3, boulevard de Kockelscheuer  
L-1821 Luxembourg

*112.lu*



**CGDIS**  
**CORPS GRAND-DUCAL**  
**INCENDIE & SECOURS**

**3, boulevard de Kockelscheuer**  
**L-1821 Luxembourg**

***112.lu***